

elan®

OLYMPIQUE*

everest®

TNT®

Alpine®



ski-doo®
motoneiges

**MANUEL DU
CONDUCTEUR
1978**

modèle _____

no d'identification _____

date de l'achat _____

expiration de la garantie _____

ESTAMPILLE DU CONCESSIONNAIRE

Texte rédigé par le

CENTRE D'INFORMATION TECHNIQUE
DÉPARTEMENT DU SERVICE
BOMBARDIER LIMITÉE
VALCOURT, QUÉBEC
CANADA, J0E 2L0

Prix de détail suggéré: \$2.50
(Première copie gratuite avec l'achat du véhicule)

Les marques de commerce suivantes
ont été déposées par Bombardier
Limitée.

BOMBARDIER	EVEREST	MOTO-SKI
SKI-DOO	MIRAGE	FUTURA
ALPINE	NORDIC	SPIRIT
BLIZZARD	OLYMPIQUE	NUVIK
CARRY BOOSE	SKI BOOSE	SONIC
ÉLAN	T'NT	
ÉLITE		

FÉLICITATIONS!

Vous voilà propriétaire d'une toute nouvelle motoneige Ski-Doo 1978, fruit de l'étroite collaboration des concepteurs, ingénieurs et techniciens de Bombardier. Et, par conséquent, ce véhicule est doté des meilleures caractéristiques de sécurité, maniabilité et confort, sans oublier son faible niveau sonore. Car nous avons le souci de satisfaire vos désirs et ceux des autres.

Ce manuel du conducteur ainsi que le "Guide de sécurité pour le motoneigiste" ont pour but d'aider le conducteur de motoneige à se familiariser avec son véhicule, son fonctionnement et les différentes phases de son entretien, et de lui fournir de précieux conseils au regard d'une conduite sûre. Chacun de ces manuels devrait être gardé en permanence dans le véhicule.

Les informations portant sur le modèle Alpine se trouvent dans le présent manuel, même si ce type de véhicule est destiné à des fins utilitaires plutôt que récréatives.

Pour toute question concernant la garantie et ses applications, veuillez consulter la section "Questions les plus fréquentes", ou adressez-vous à votre concessionnaire.

Dans le présent manuel, on retrouve des conseils ou des précisions de grande importance identifiés par les symboles et les dénominations qui suivent.

◆ **AVERTISSEMENT:** Avertit d'un risque de blessure.

▼ **ATTENTION:** Avertit d'un risque d'endommagement du véhicule ou d'une pièce.

○ **REMARQUE:** Annonce une information supplémentaire.

Une bonne compréhension des informations données dans ce manuel permettra au conducteur d'utiliser son véhicule de façon adéquate.

Conduisez prudemment et amusez-vous bien.

Groupe des produits récréatifs
Bombardier Limitée
Valcourt, Québec, Canada

SÉCURITÉ SUR MOTONEIGE

Prenez toujours les précautions suivantes:

- Vérifiez si l'accélérateur fonctionne librement avant de faire démarrer le moteur.
- Ne faites jamais tourner le moteur lorsque la courroie d'entraînement et le garde-poulie ne sont pas en place.
- Ne faites jamais tourner la chenille à haut régime lorsqu'elle n'est pas en contact avec le sol.
- Il est dangereux de faire tourner le moteur lorsque le capot n'est pas fermé ou n'est pas en place.
- L'essence est un liquide inflammable, donc dangereux. Pour effectuer le plein, choisissez un endroit bien aéré et arrêtez le moteur. Ne fumez pas. Si vous décelez en cours de route des émanations d'essence, vous devrez en déterminer la cause immédiatement et remédier à cette situation.
- Les motoneiges ne sont pas conçues pour circuler dans les rues ou sur les routes publiques. Cette pratique est d'ailleurs interdite dans la plupart des provinces et des états.
- Maintenez toujours votre véhicule en parfait état.
- Les motoneiges ne sont pas conçues pour circuler sur l'asphalte, la terre battue ou autres surfaces abrasives. Il en résulte une usure excessive des pièces.
- Effectuez les opérations d'entretien conformément aux instructions contenues dans ce manuel. Sauf indication contraire, le moteur doit alors être arrêté. Il est recommandé de faire réviser périodiquement par le concessionnaire les points mécaniques non couverts par ce manuel.
- N'installez que des pièces de rechange standard et jamais de plaques pour augmenter l'écartement des skis, de pare-chocs ou de porte-bagages, etc., car ces pièces pourraient compromettre la stabilité et la sûreté du véhicule. Évitez d'ajouter des accessoires qui modifieraient la forme de base du véhicule.
- Pour arrêter le moteur, actionnez l'interrupteur d'urgence ou le capuchon coupe-circuit, ou coupez le contact avec la clé.
- Dans le cas d'un T'NT muni d'un moteur refroidi à l'air libre, le système de refroidissement n'est vraiment effectif que lorsque le véhicule est en mouvement. Il ne faut donc laisser tourner le moteur au ralenti que très peu de temps, pour ne pas l'endommager. Les longues randonnées à vitesse très réduite peuvent également être nuisibles au moteur.

Veillez prendre note de tous les avertissements contenus dans ce manuel.

CE MANUEL DOIT DEMEURER AVEC LE VÉHICULE AU MOMENT D'UNE REVENTE.

TABLE DES MATIÈRES

COMMANDES

Manette de l'accélérateur, manette du frein, commutateur allumage / éclairage, commutateur d'éclairage, interrupteur d'urgence, décompresseur, démarreur manuel, étrangleur, amorceur, compte-tours, indicateur de vitesse, capuchon coupe-circuit, levier de changement de vitesse, capot, coffret de rangement, indicateur de niveau d'essence **5-7**

RODAGE

Révision **7**

MÉLANGE DU CARBURANT

Type d'essence recommandé, type d'huile recommandé, mélange essence / huile, comment effectuer le mélange **8**

AVANT DE DÉMARRER

Vérifications à effectuer **9**

DÉMARRAGE

Démarrage manuel, démarrage électrique, câble de démarreur **10-11**

LUBRIFICATION

Dépose du cache-moteur, dépose du garde-poulie, dépose de la courroie, d'entraînement, suspension à roues de bogie, suspension à glissières, mécanisme de direction, niveau d'huile du carter de chaîne, niveau d'huile de la boîte de vitesses, poulie motrice, poulie menée **12-16**

ENTRETIEN

Bougies, batterie, état de la suspension, état de la chenille, tension et alignement de la chenille, réglage du carburateur, courroie d'entraînement, mécanisme de direction, tension de la chaîne d'entraînement, frein, réglage de la direction, écrous de culasse, écrous du support moteur, attaches du silencieux, courroie de ventilateur, inspection générale, système d'aération, réglage du phare, remplacement des ampoules **16-26**

REMISAGE

Chenille, suspension, skis, commandes, carter de chaîne, boîte de vitesses, poulie menée, poulie motrice, réservoir, carburateur, lubrification des cylindres, batterie, châssis, inspection générale **27-29**

MISE EN ORDRE

Vérifications à effectuer **30**

INCIDENTS DE FONCTIONNEMENT 31-32

IDENTIFICATION DU VÉHICULE 33

GARANTIE LIMITÉE 1978 34-35

QUESTIONS LES PLUS FRÉQUENTES 37

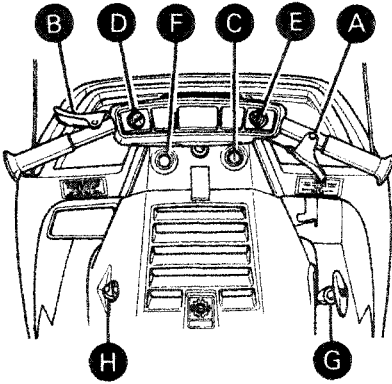
GUIDE DU CONSOMMATEUR 39

LISTE DES DISTRIBUTEURS 40

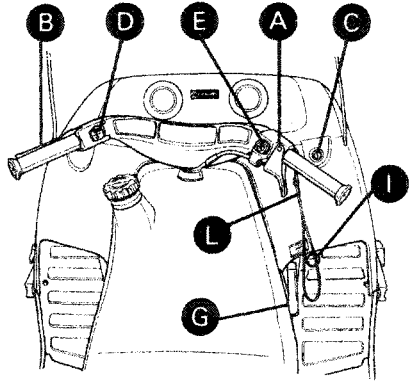
CHANGEMENT D'ADRESSE OU TRANSFERT DE PROPRIÉTÉ 41

COMMANDES

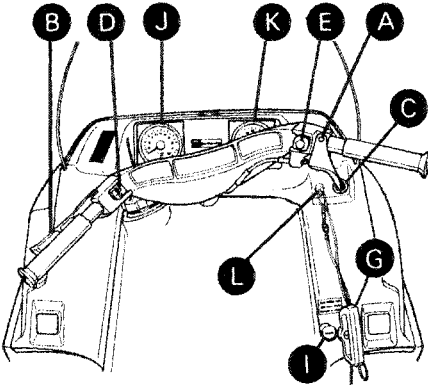
ÉLAN



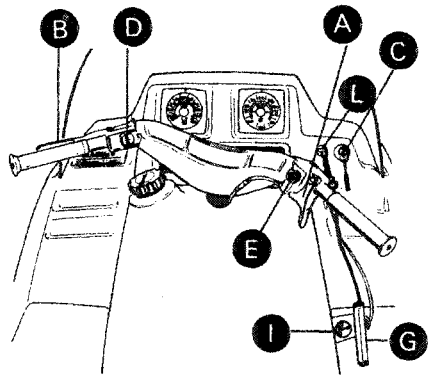
OLYMPIQUE



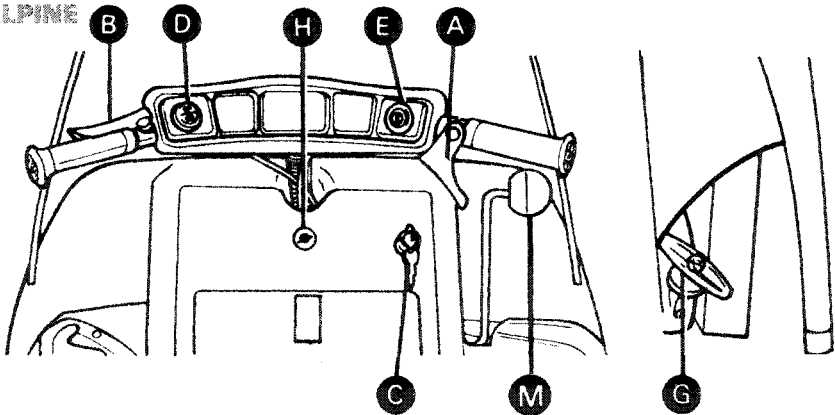
EVEREST



TNT



ALPINE



- A) Manette de l'accélérateur
- B) Manette du frein
- C) Commutateur allumage / éclairage
- D) Commutateur d'éclairage
- E) Interrupteur d'urgence
- F) Décompresseur (Élan mono-cylindre seulement)
- G) Démarreur manuel

A) Manette de l'accélérateur

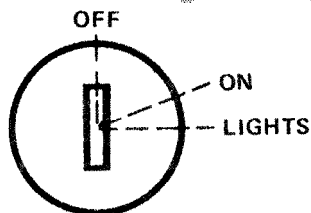
Fixée à la poignée droite du guidon. Le régime du moteur augmente et l'embrayage s'effectue en fonction de la pression exercée sur la manette de l'accélérateur. Le moteur revient automatiquement au ralenti dès que l'on cesse d'agir sur la manette.

B) Manette du frein

Fixée à la poignée gauche du guidon. Le freinage est proportionnel à la pression exercée sur la manette.

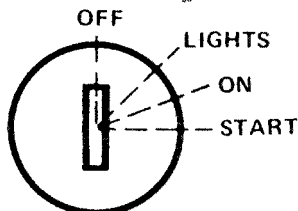
C) Commutateur allumage / éclairage

(Modèles à démarrage manuel)



Commutateur à 3 positions (OFF / ON / LIGHTS). Pour faire démarrer le moteur, tourner la clé vers la droite (position ON); pour l'arrêter, tourner vers la gauche (position OFF). Pour allumer le phare et le feu arrière, tourner la clé à fond vers la droite (moteur en marche).

(Modèles à démarrage électrique)



- H) Étrangleur (Élan et Alpine seulement)
- I) Amorceur
- J) Compte-tours
- K) Indicateur de vitesse
- L) Capuchon coupe-circuit
- M) Levier de changement de vitesse

Commutateur à 4 positions (OFF / LIGHTS / ON / START). Pour faire démarrer le moteur, tourner la clé vers la droite (position START). Dès que le moteur tourne, laisser la clé revenir à ON. Pour arrêter le moteur, tourner la clé vers la gauche (position OFF). Pour allumer le phare et le feu arrière, l'amenner sur LIGHTS.

D) Commutateur d'éclairage

Placé sur la poignée gauche du guidon, le commutateur permet d'orienter le faisceau vers le haut (feu de route) ou vers le bas (feu de croisement).

E) Interrupteur d'urgence

Placé sur la poignée droite du guidon. En cas d'urgence, enfoncer le bouton. Le moteur s'arrêtera automatiquement. Pour rétablir le circuit, enfoncer de nouveau le bouton.

Dès la première sortie, le conducteur devrait se familiariser avec ce dispositif en l'actionnant à plusieurs reprises. Il développera ainsi un réflexe qui lui sera très utile en cas d'urgence.

◆ **AVERTISSEMENT: Il faut repérer et corriger la défaillance avant de remettre le moteur en marche.**

F) Décompresseur (modèle Élan monocylindre seulement)

Tirette à 2 positions (OFF / ON). Pour l'actionner, tirer complètement.

ATTENTION: Le décompresseur facilite le démarrage, en réduisant la compression du moteur. Repousser la tirette dès que le moteur tourne, pour ne pas endommager ce dernier.

G) Démarreur manuel

Dispositif à rebobinage automatique, placé du côté droit du véhicule. Pour faire démarrer le moteur, tirer sur la poignée.

H) Étrangleur

Modèle Élan: tourner le bouton vers la droite (ON) pour engager l'étrangleur et vers la gauche (OFF) pour le désengager.

Modèle Alpine: tirer le bouton pour engager l'étrangleur et le pousser pour le désengager.

Toujours actionner l'étrangleur pour démarrer lorsque le moteur est froid. L'emploi en est cependant inutile lorsque le moteur est encore chaud.

I) Amorceur

Commande à deux positions. Tirer et pousser 2 ou 3 fois le bouton pour faire fonctionner le dispositif. Toujours actionner l'amorceur pour démarrer lorsque le moteur est froid. L'emploi en est cependant inutile lorsque le moteur est encore chaud.

J) Compte-tours (Everest 440, 440E seulement)

Cadran à lecture directe qui indique le nombre de tours / minute du moteur.

ATTENTION: Le compte-tours est protégé par un fusible. S'il cesse de fonctionner, vérifier ce fusible et le remplacer s'il y a lieu. N'utiliser que des fusibles de .1 A, sinon le compte-tours sera endommagé.

K) Indicateur de vitesse

Dispositif relié directement à l'essieu moteur. Cadran à lecture directe. Un totalisateur journalier enregistre la distance parcourue.

L) Capuchon coupe-circuit

Rattacher la corde du dispositif au conducteur (par exemple au poignet). Bien enfoncer le capuchon sur son réceptacle avant de faire démarrer le moteur.

En cas d'urgence, retirer le capuchon de son réceptacle et le moteur s'arrêtera automatiquement.

REMARQUE: Le capuchon doit toujours être bien en place pour que le moteur fonctionne.

AVERTISSEMENT: Si le capuchon coupe-circuit a été actionné pour cause d'urgence, il faut repérer et corriger la défaillance avant de remettre le moteur en marche.

M) Levier de changement de vitesse (Alpine seulement)

Levier à 2 positions, (MARCHE AVANT: vers le haut; MARCHE ARRIÈRE: vers le bas).

ATTENTION: Ne jamais manier le levier lorsque la motoneige est en marche.

REMARQUE: Si votre véhicule doit être remorqué, déposer la courroie d'entraînement et abaisser le levier de changement de vitesse en position de marche avant.

Capot

Pour ouvrir le capot,

modèles Élan: défaire les deux attaches de chaque côté du véhicule;

modèles Olympique et T'NT: appuyer sur le capot et tourner les poignées vers l'avant du véhicule;

modèles Everest: soulever les deux poignées pour défaire les attaches.

○ **REMARQUE:** Soulever doucement le capot jusqu'à ce que le dispositif de retenue le maintienne ouvert.

modèle Alpine: ouvrir le capot en tournant les poignées vers l'avant du véhicule, déposer le bouchon du réservoir à essence, soulever le capot et débrancher le bloc de jonction du côté droit du moteur. Retirer le capot du véhicule.

◆ **AVERTISSEMENT:** Il est dangereux de faire tourner le moteur lorsque le capot n'est pas en place ou n'est pas fermé.

Coffret de rangement

Tous les modèles sauf Alpine

Placé sous le capot. Pour y accéder, soulever ce dernier. Le meilleur endroit pour remiser les bougies, les câbles, la courroie, etc.

Modèle Alpine

Pour y accéder, enlever le dossier et faire basculer le siège. Le meilleur endroit pour remiser les bougies, les câbles, les courroies, etc.

○ **REMARQUE:** Pour prévenir les effets des chocs de roulement, il vaut mieux enrouler le matériel de secours et de dépannage dans un caoutchouc mousse.

Indicateur de niveau d'essence

Pour vérifier le niveau d'essence, tous les modèles sauf Élan: dévisser le bouchon du réservoir et sortir la jauge; modèles Élan: le réservoir étant transparent, le niveau d'essence est parfaitement visible.

◆ **AVERTISSEMENT:** Ne jamais vérifier le niveau d'essence à la lueur d'une allumette ou d'une flamme.

Les moteurs Bombardier-Rotax doivent subir une période de rodage avant de fournir leur puissance maximale. Pendant cette période de rodage (10 à 15 heures de marche), le mélange de carburant doit être plus riche, c'est-à-dire 40 parties d'essence pour une partie d'huile Bombardier 50/1. Le régime du moteur ne doit pas dépasser les $\frac{3}{4}$ de sa puissance nette. Cependant, bien qu'il faille éviter de maintenir une vitesse élevée et de surchauffer le véhicule, il est recommandé de soumettre un moteur en cours de rodage à quelques accélérations vigoureuses ainsi qu'à de fréquentes variations de régime.

Révision

Dans un mécanisme, toute pièce de précision doit faire l'objet d'une vérification périodique. Il en va de même pour une motoneige. C'est pourquoi nous vous recommandons de faire réviser votre véhicule par votre concessionnaire, et ce, à la première de ces deux éventualités: après les 10 premières heures d'utilisation ou 30 jours après l'achat.

Par la même occasion, vous pourrez discuter avec votre concessionnaire de toutes les questions auxquelles vous ne trouvez pas de réponse.

Souvenez-vous qu'il est plus facile d'effectuer dès ce moment les réglages ou les modifications qui s'imposent, que de continuer à utiliser votre motoneige jusqu'à ce qu'un bris ou une panne se manifeste.

Cette vérification est laissée aux frais du client.

MÉLANGE DU CARBURANT

Toujours ajouter l'huile à l'essence dans les proportions recommandées. Effectuer un mélange parfait avant de remplir le réservoir.

Type d'essence recommandé

Utiliser de l'essence **ordinaire** (au moins 92 d'indice d'octane).

▼ **ATTENTION:** Ne jamais modifier les proportions recommandées ni employer d'autres carburants, comme l'essence sans plomb ou à faible teneur en plomb, le naphte, le méthane, etc...

Type d'huile recommandé

Utiliser l'huile concentrée Bombardier 50 / 1 vendue par nos concessionnaires. Elle est spécialement conçue pour répondre aux besoins des moteurs Bombardier-Rotax.

S'il est impossible d'obtenir de l'huile Bombardier, utiliser une huile pour motoneige à moteur deux temps de première qualité. Cependant le mélange essence / huile doit être conforme aux normes requises pour le véhicule. Voir les recommandations du fabricant sur le contenant.

▼ **ATTENTION:** Ne jamais utiliser de l'huile minérale ordinaire ni de l'huile à moteur hors-bord.

Mélange huile / essence

On ne saurait trop insister sur l'importance du mélange de carburant, car les mélanges inadéquats sont l'une des principales causes de détérioration du moteur. La proportion recommandée est de 50 volumes d'essence pour un volume d'huile.

5 gallons d'essence ordinaire + 1 canette d'huile concentrée Bombardier 50 / 1 = mélange de carburant approprié.

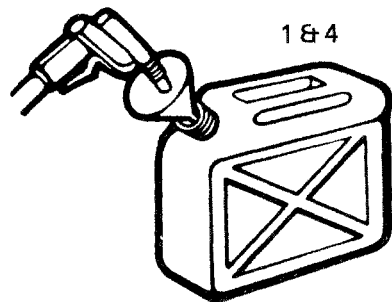
○ **REMARQUE:** Pour faciliter le mélange, conserver l'huile à la température de la pièce.

Comment effectuer le mélange

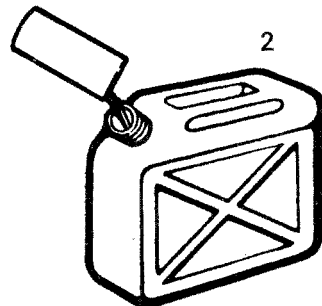
Utiliser un récipient propre. Ne jamais effectuer le mélange dans le réservoir de la motoneige. Pour ne pas être en reste, préparer deux mélanges de 5 gallons dans des récipients de plastique ou de métal.

◆ **AVERTISSEMENT:** L'essence est un liquide inflammable et explosif. Il faut donc effectuer le mélange huile / essence dans un endroit aéré. Ne pas fumer pendant l'opération. S'il se produit une émanation d'essence en cours de route, faire examiner le véhicule sans délai. Enfin, ne jamais faire le plein pendant que le moteur tourne. Par temps très froid, éviter que l'essence ne vienne en contact avec la peau.

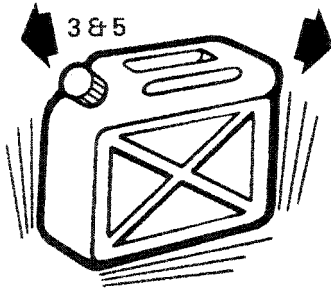
1. Verser un gallon d'essence dans un récipient propre.



2. Ajouter toute l'huile.



3. Remettre le bouchon et brasser vigoureusement le récipient.



4. Ajouter le reste de l'essence.
5. Brasser de nouveau. À l'aide d'un entonnoir à filtre fin, verser le mélange dans le réservoir.

○ **REMARQUE:** L'huile ayant tendance à se déposer, il ne faut jamais oublier de brasser le récipient avant d'utiliser un mélange déjà préparé.

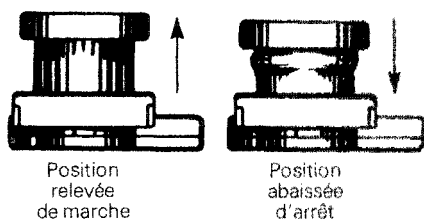
◆ **AVERTISSEMENT:** Ne pas remplir complètement le réservoir si le véhicule doit stationner dans un endroit chaud. L'essence aurait alors tendance à se dilater et à déborder du réservoir.

Vérifications à effectuer:

- Vérifier le niveau d'essence.
- S'assurer que les skis et la chenille n'ont pas gelé au sol et que la direction fonctionne adéquatement.
- Actionner la manette de l'accélérateur à quelques reprises pour voir si elle fonctionne bien. Celle-ci doit revenir automatiquement au ralenti dès qu'on la relâche.
- Actionner la manette du frein et s'assurer que le freinage est complet avant que la manette ne touche le guidon.
- S'assurer que la voie est complètement libre devant le véhicule.

◆ **AVERTISSEMENT:** Ne pas démarrer avant de s'être assuré du bon fonctionnement de tous les mécanismes.

DÉMARRAGE



Démarrage manuel

1. Introduire la clé dans le contact et la tourner à "ON".
2. Vérifier le mécanisme de l'accélérateur.
3. Selon le cas, actionner l'étrangleur ou l'amorceur (tirer et pousser 2 ou 3 fois).

Dans le cas du modèle Élan monocylindre, tirer aussi le décompresseur à fond.)

○ **REMARQUE:** Il n'est pas nécessaire d'actionner l'étrangleur ou l'amorceur lorsque le moteur est encore chaud.

4. Lorsqu'il y a lieu, s'assurer que le capuchon est en place et que la corde en est rattachée au conducteur. S'assurer également que l'interrupteur d'urgence ne coupe pas le circuit.
5. Tirer lentement la poignée du démarreur manuel jusqu'à ce qu'elle offre une résistance, puis tirer vigoureusement. Laisser la poignée revenir lentement à sa position initiale.

◆ **AVERTISSEMENT:** Ne pas actionner l'accélérateur lors du démarrage.

6. S'il y a lieu, désengager l'étrangleur. Dans le cas du modèle Élan monocylindre, repousser le bouton du décompresseur.
7. Vérifier le fonctionnement de l'interrupteur d'urgence et, s'il y a lieu, du capuchon coupe-circuit. Faire démarrer le moteur à nouveau.

◆ **AVERTISSEMENT:** Ne pas rouler avec un véhicule dont l'interrupteur d'urgence ou, s'il y a lieu, le capuchon coupe-circuit ne fonctionne pas. Pour arrêter le moteur, ramener la clé à "OFF". Si l'un des mécanismes coupe-circuit ne fonctionne pas, voir le concessionnaire immédiatement.

8. Laisser le moteur se réchauffer avant de rouler à haut régime.

▼ **ATTENTION:** Dans le cas d'un T'NT muni d'un moteur refroidi à l'air libre, le système de refroidissement n'est vraiment effectif que lorsque le véhicule est en mouvement. Il ne faut donc laisser tourner le moteur au ralenti que très peu de temps, pour ne pas l'endommager. Les longues randonnées à vitesse très réduite peuvent également être nuisibles au moteur.

Démarrage électrique

▼ **ATTENTION:** Ne jamais faire fonctionner le moteur lorsque la batterie est enlevée ou débranchée.

1. Introduire la clé dans le contact.
2. Vérifier le mécanisme de l'accélérateur. Actionner l'amorceur (tirer et pousser 2 ou 3 fois) ou l'étrangleur.

○ **REMARQUE:** Il n'est pas nécessaire d'actionner l'étrangleur ou l'amorceur lorsque le moteur est encore chaud.

3. Lorsqu'il y a lieu, s'assurer que le capuchon coupe-circuit est en place et que la corde en est rattachée au conducteur. S'assurer également que l'interrupteur d'urgence ne coupe pas le circuit.
4. Tourner la clé vers la droite pour actionner le démarreur. Si le moteur ne démarre pas, ramener la clé au point mort.

◆ **AVERTISSEMENT:** Ne pas actionner l'accélérateur lors du démarrage.

5. Relâcher la clé dès que le moteur tourne. S'il y a lieu, désengager l'étrangleur.

6. Vérifier le fonctionnement de l'interrupteur d'urgence et, s'il y a lieu, du capuchon coupe-circuit. Faire démarrer le moteur à nouveau.

◆ **AVERTISSEMENT:** Ne pas conduire un véhicule dont l'interrupteur d'urgence ou, s'il y a lieu, le capuchon coupe-circuit ne fonctionne pas. Pour arrêter le moteur, ramener la clé à "OFF". Si l'un des mécanismes coupe-circuit ne fonctionne pas, voir le concessionnaire immédiatement.

7. Laisser le moteur se réchauffer avant de rouler à haut régime.

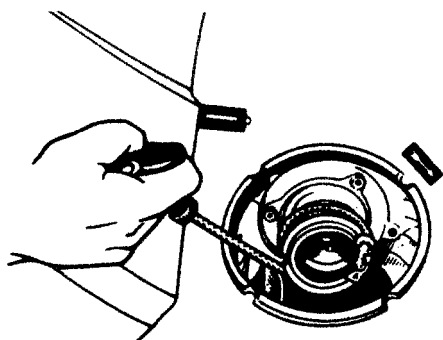
○ **REMARQUE:** Si le démarreur électrique refuse de fonctionner, placer la clé à "ON" et faire démarrer manuellement le moteur.

Câble de démarrage

Si le câble du démarreur se rompt, faire démarrer le moteur avec le câble de rechange.

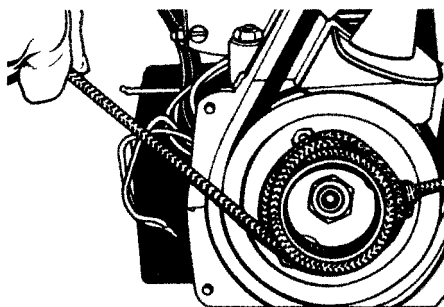
Déposer l'ensemble du démarreur à rappel et en reposer la poignée au câble de rechange.

Enrouler le câble sur la poulie de démarrage.



Monocylindre

○ **REMARQUE:** Dans le cas des modèles Élan à deux cylindres, le noeud du câble de rechange doit arriver derrière une tête de boulon de la poulie.



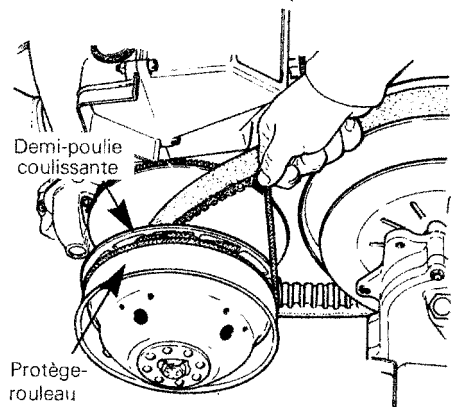
Deux cylindres, Élan

Tirer vigoureusement sur la poignée, comme pour un démarrage normal.

Tous les modèles sauf Élan

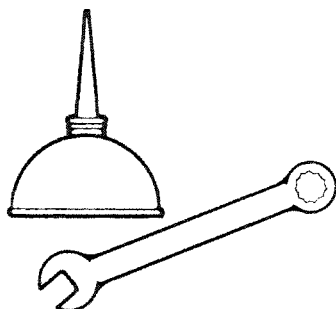
◆ **AVERTISSEMENT:** Ne pas faire démarrer le véhicule au moyen de la poulie motrice, à moins d'une urgence. Faire réparer le véhicule dans le plus bref délai possible.

Déposer le garde-poulie et enrouler solidement le câble autour de la poulie motrice, entre la demi-poulie coulissante et le protège-rouleau. Faire démarrer le moteur de la façon habituelle.



◆ **AVERTISSEMENT:** Pour faire démarrer le véhicule au moyen de la poulie motrice, dans un cas d'urgence, ne pas faire de noeud à l'extrémité du câble de rechange et ne pas réinstaller le garde-poulie.

Fréquence



La sécurité, la durée et le bon fonctionnement de votre motoneige dépendent de son entretien. Dans la plupart des cas, une performance médiocre provient d'un mauvais entretien. Quelques minutes par semaine suffisent à garder votre motoneige en parfaite condition.

Lubrifier la direction et la suspension tous les mois ou après chaque période d'utilisation de 40 heures. Lubrifier plus fréquemment si le véhicule est utilisé sur neige fondante.

AVERTISSEMENT: Effectuer les opérations de lubrification conformément aux instructions contenues dans ce manuel. Sauf indication contraire, le moteur doit alors être arrêté. Il est recommandé de faire réviser périodiquement par le concessionnaire les points mécaniques non couverts par ce manuel.

Dépose du cache-moteur (Élan seulement)

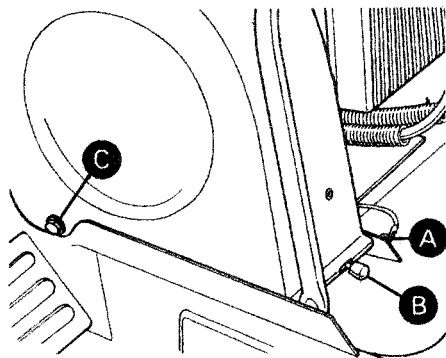
1. Décrocher le loquet qui se trouve au point de rencontre du cache-moteur et du tableau de bord.
2. Pousser le cache-moteur vers le bas, puis le basculer vers l'arrière. Pour la repose, faire l'inverse.

Dépose du garde-poulie

AVERTISSEMENT: Ne pas faire tourner le moteur lorsque le garde-poulie n'est pas en place.

Élan

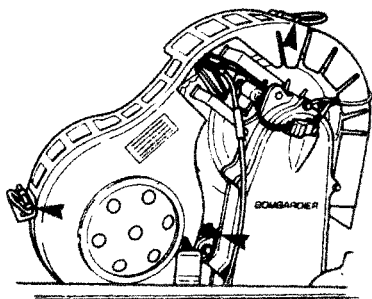
1. Ouvrir le capot et enlever le cache-moteur.
2. Déposer le garde-poulie de la poulie menée (avant) en le dégageant de ses attaches.
3. Pour déposer le garde-poulie de la poulie motrice, retirer la pince d'attache (A) et pousser le boulon à ressort (B) vers l'extérieur du véhicule pour dégager la cheville.



4. Dégager le garde-poulie de son support (C) en le poussant vers l'avant.

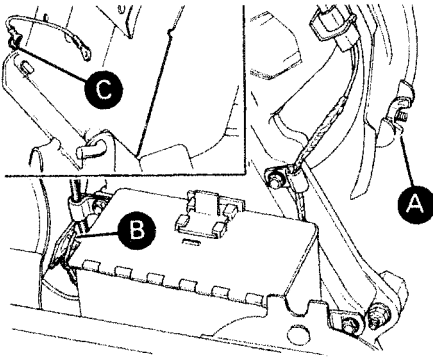
Olympique

Détacher la conduite d'air du moteur et la retirer du compartiment du silencieux. Défaire les attaches du garde-poulie et le retirer du véhicule.



Everest et T'NT

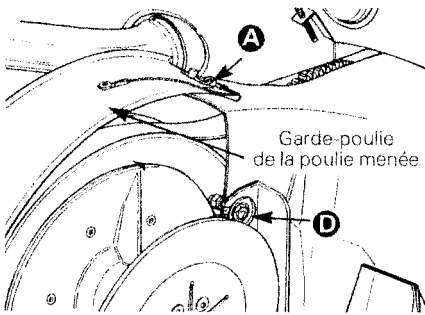
1. Ouvrir le capot, dévisser l'écrou papillon (A) et retirer les pinces d'attache (B et C).



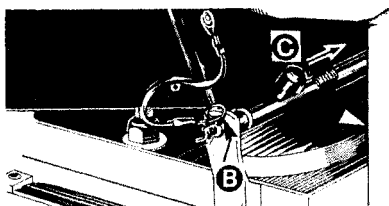
2. Dégager le garde-poulie des encoches arrière et médianes, et retirer la cheville de l'encoche avant. Déposer le tout.

Alpine

1. Déposer le capot. Retirer la pince d'attache (A) et pencher le garde-poulie de la poulie menée vers l'avant du véhicule.



2. Retirer la pince d'attache (B) et comprimer le ressort pour dégager la cheville (C).



3. Pousser le garde-poulie vers l'avant pour dégager l'attache qui le retient à son support.

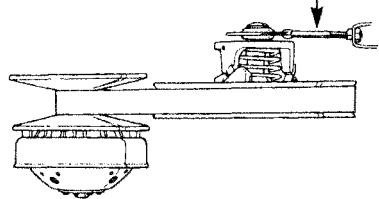
Dépose de la courroie d'entraînement

◆ **AVERTISSEMENT:** Ne jamais faire tourner le moteur lorsque la courroie n'est pas en place.

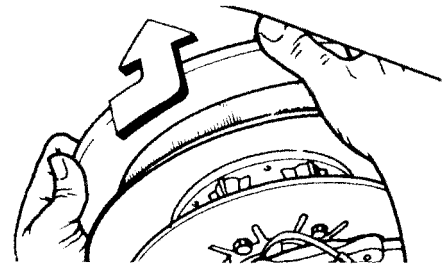
Tous les modèles sauf Alpine

1. Ouvrir le capot; déposer le garde-poulie. Dans le cas des modèles Everest et T'NT, déverrouiller et soulever le support de la poulie menée.

Support de la poulie menée



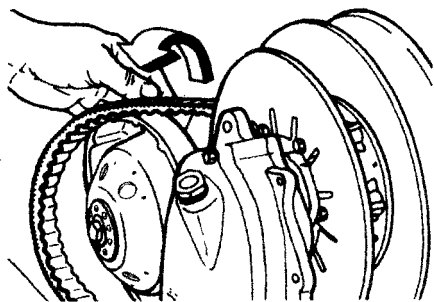
2. Ouvrir la poulie menée en tournant et poussant la demi-poulie coulissante; la maintenir ouverte.



3. Faire glisser la courroie par-dessus le rebord supérieur de la demi-poulie coulissante.



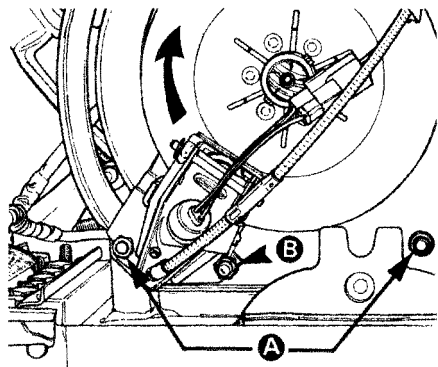
4. Faire glisser la courroie par-dessus la poulie motrice et la retirer du véhicule. Faire l'inverse pour reposer la courroie.



Modèle Alpine seulement

Enlever le capot et le garde-poulie. Enlever les deux boulons (A) fixant le support du frein au châssis. Desserrer l'écrou (B) de façon à séparer le frein de son support. Faire pivoter ces derniers d'un demi-tour.

Ouvrir la poulie menée. Tourner et pousser la demi-poulie coulissante; la maintenir ouverte. Faire glisser la courroie par-dessus le rebord supérieur de la demi-poulie motrice et la sortir en la faisant passer sous la poulie menée et l'ensemble frein-support. Pour réinstaller la courroie, faire l'inverse.



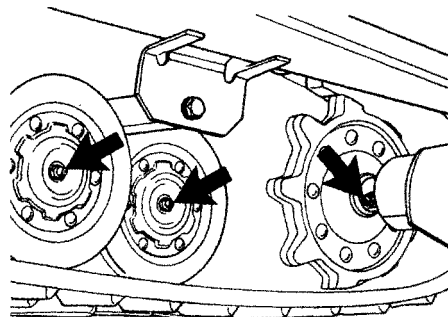
Suspension à roues de bogies

Introduire de la graisse "basse température" dans les raccords de graissage

des galets. Pomper jusqu'à ce que la graisse sorte aux joints intérieurs.

Dans le cas du modèle Alpine, pour graisser les roues intérieures, renverser le véhicule sur le côté et appuyer sur la chenille pour faire apparaître les raccords de graissage.

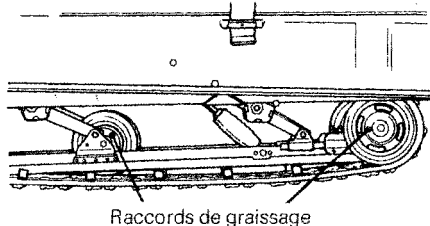
Introduire de la graisse "basse température" dans les raccords de graissage de l'essieu arrière.



ATTENTION: Toujours utiliser une pompe à basse pression pour lubrifier l'essieu arrière.

Suspension à glissières

Lubrifier les roues de support. À l'aide d'une pompe à basse pression, introduire 3 ou 4 jets de graisse "basse température" dans chacun des raccords de graissage situés sur les chapeaux des roues. Essuyer le surplus.

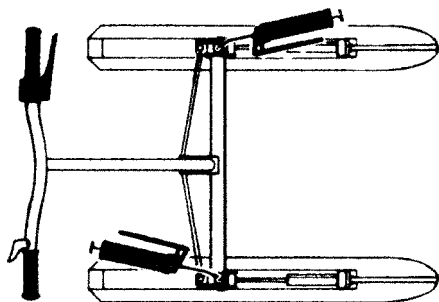


Mécanisme de direction

AVERTISSEMENT: Ne pas lubrifier les câbles de l'accélérateur et / ou du frein, ni leur gaine.

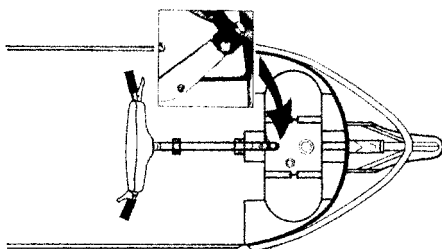
Tous les modèles sauf Alpine

Lubrifier les jambes de skis aux raccords de graissage jusqu'à ce que la graisse sorte aux joints. Huiler les boulons des coupleurs de skis.



Alpine

Avec de l'huile légère, lubrifier le ressort supérieur de la colonne de direction. Laisser l'huile pénétrer dans le logement. Huiler l'extrémité inférieure du bras de direction et graisser le joint à rotule avec de la graisse basse température.

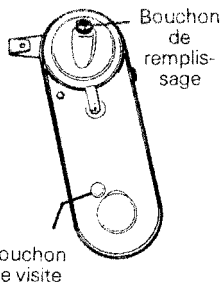


À l'aide d'une pompe à graisser, lubrifier la jambe de ski. Graisser jusqu'à ce que la graisse sorte au joint. Huiler le boulon d'accouplement du ressort.

Niveau d'huile du carter de chaîne

Elan

Retirer le coffret de rangement, de même que le bouchon de visite et voir si le niveau d'huile atteint le bas de l'orifice. Sinon, ajouter la quantité nécessaire d'huile à carter. Pour ce, enlever le bouchon de remplissage avec une clé à bougies.



Elan



Olympique, Everest et T'NT

Olympique, Everest et T'NT

Enlever le bouchon de remplissage avec une clé à bougies et vérifier le niveau d'huile en se servant d'un bout de fil métallique comme jauge. Le niveau d'huile devrait être de 7.5 à 8.5 cm (3" à 3½"). Refaire le plein au besoin.

○ **REMARQUE:** Dans tous les cas, la capacité du carter est d'environ 256 ml (9 oz).

Boîte de vitesses

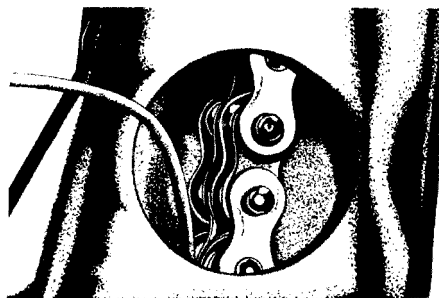
Alpine

La boîte de vitesses contient 454 ml (16 onces) d'huile.

Pour vérifier le niveau:

Enlever le couvercle de caoutchouc situé sur le côté inférieur droit de la boîte de vitesses.

À l'aide d'un fil de fer, vérifier le niveau d'huile. Celui-ci doit atteindre 8.2 cm (3¼").



Introduire l'huile par l'orifice de remplissage. Utiliser l'huile à carter de chaîne Bombardier.

Poulie motrice

Élan seullement

Lubrifier la poulie motrice deux fois par mois ou après chaque période d'utilisation de 20 heures. Quant aux autres modèles décrits dans ce manuel, ils ne requièrent aucune lubrification.

◆ **AVERTISSEMENT:** La lubrification de la poulie motrice ne doit être effectuée que par un concessionnaire autorisé. Ce dernier doit également démonter, nettoyer, vérifier et lubrifier la poulie s'il y a lieu à toutes les 100 heures de fonctionnement ou à la fin de chaque saison, selon la première des deux éventualités.

IMPORTANT: Les poulies motrices dont le sceau a été brisé par une personne autre qu'un représentant autorisé de Bombardier, ne sont pas couvertes par la garantie.

Poulie menée

(Alpine seullement)

Procéder comme suit pour en graisser l'arbre: déposer garde-poulie et courroie d'entraînement. Tourner et pousser la demi-poulie coulissante pour ouvrir la poulie menée et en nettoyer l'arbre et y appliquer une légère couche de graisse type "basse température".

○ **REMARQUE:** Étendre la graisse sur toute la longueur de l'axe en faisant glisser la demi-poulie coulissante. Essuyer l'excédent en ayant soin de ne pas laisser de graisse sur les faces internes de la poulie.

Le tableau suivant indique quelles opérations vous ou votre concessionnaire devez effectuer, et à quels intervalles. En vous conformant aux recommandations qui sont faites dans cette section, vous vous assurerez de nombreuses années de loisirs agréables et peu coûteux avec votre motoneige.

◆ **AVERTISSEMENT:** Effectuer les opérations d'entretien conformément aux instructions contenues dans ce manuel. Sauf indication contraire, le moteur doit alors être arrêté. Il est recommandé de faire réviser périodiquement par le concessionnaire les points mécaniques non couverts par ce manuel.

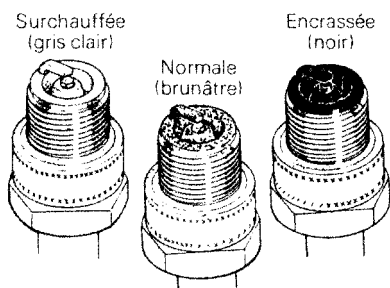
Code (hebdomadaire)		Page
H1	Bougies	17
H2	Batterie (démarrage électrique)	17
H3	Suspension (état)	17
H4	Chenille (état)	18
H5	Tension et alignement de la chenille	18,19,20
H6	Réglage du carburateur	20,21,22
H7	Courroie d'entraînement	22
H8	Mécanisme de direction	22,23
H9	Tension de la chaîne d'entraînement (Alpine)	23
Code (mensuel)		Page
M1	Frein	23,24
M2	Réglage de la direction	24,25
M3	Écrous de culasse	25
M4	Écrous du support moteur	25
M5	Attaches du silencieux	25
M6	Courroie du ventilateur (moteur 2 cyl.refroidi par ventilateur)	25
M7	Inspection générale	25,26
M8	Système d'aération (Olympique)	26
	Phare	26

(H1) Bougies

Débrancher et enlever les bougies.

En vérifier l'état:

- bec brunâtre: fonctionnement normal
- bec noir: mélange du ralenti et / ou de haute vitesse trop riches; rapport huile / essence inadéquat; bougies non conformes; fonctionnement prolongé au ralenti
- bec gris clair: mélange du ralenti ou de haute vitesse trop pauvre; bougies non conformes; rapport huile / essence inadéquat; fuite à un joint.



▼ **ATTENTION:** Si le moteur ne semble pas fonctionner normalement, consulter le concessionnaire.

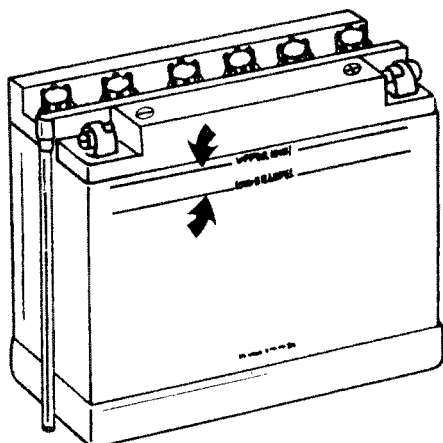
À l'aide d'une jauge d'épaisseur, vérifier l'écartement des bougies.

Remettre les bougies en place et les brancher.

(H2) Batterie (démarrage électrique)

Vérifier le niveau de l'électrolyte. S'il est plus bas que la ligne de niveau supérieure, remplir d'eau distillée.

Au besoin, nettoyer les bornes et les raccords avec une brosse à poils raides pour faire disparaître toute trace de corrosion. Laver avec du bicarbonate de soude et de l'eau. Rincer soigneusement et bien faire sécher.



▼ **ATTENTION:** Ne pas laisser pénétrer le détersif à l'intérieur de la batterie. Il pourrait dégrader l'électrolyte.

Brancher les câbles de la batterie. Enduire les bornes et les raccords de vaseline pour prévenir la corrosion. Vérifier la solidité de la batterie et s'assurer que le tuyau de trop-plein n'est pas obstrué ou tordu.

◆ **AVERTISSEMENT:** Le tuyau de trop-plein ne doit pas être obstrué, plié ou tordu, sinon les gaz s'accumuleront et une explosion pourra survenir. Éviter tout contact de l'électrolyte avec la peau.

(H3) Suspension (état)

Vérifier l'état des ressorts de la suspension. Les remplacer s'ils sont brisés ou affaiblis. Si le véhicule est muni d'une suspension à glissières, en vérifier l'état et, au besoin, remplacer les glissières.

○ **REMARQUE:** En conduite normale, la neige lubrifie et refroidit les glissières. La circulation prolongée sur neige glacée ou sablonneuse (sans parler de la terre, de l'asphalte, etc.) provoquera leur échauffement et leur usure prématurée.

(H4) Chenille (état)

Soulever l'arrière du véhicule. Le moteur arrêté, tourner les chenilles à la main. S'assurer qu'elles ne sont pas fendillées, qu'il n'y manque aucun segment protecteur ou guide et/ou qu'ils ne sont pas endommagés. Dans le cas contraire, voir le concessionnaire pour qu'il les remplace.

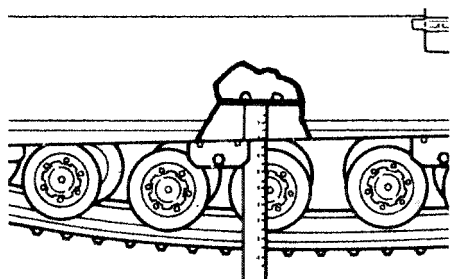
○ **REMARQUE:** Dans le cas du modèle Alpine, avant de tourner manuellement les chenilles, placer le levier de changement de vitesse à la position de marche avant.

◆ **AVERTISSEMENT:** Ne pas rouler avec un véhicule dont la chenille est coupée, tordue ou endommagée.

(H5) Tension et alignement de la chenille

Suspension à bogies (tous les modèles sauf Alpine)

Soulever l'arrière du véhicule. À l'aide d'une règle, vérifier la tension de la chenille au bogie du centre. Voir la fiche technique du véhicule pour régler correctement la tension (distance entre le bord inférieur de la chenille et la base du marchepied).

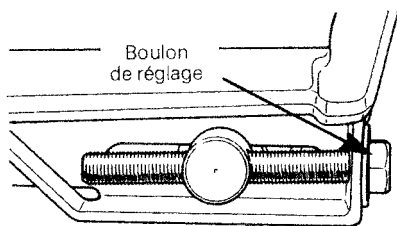


S'il y a trop de jeu, la chenille frottera sur le châssis. S'il n'y en a pas assez, la vitesse et le rendement en seront affectés.

Pour régler la tension:

1. Desserrer les deux écrous de blocage des boulons de réglage situés du côté intérieur des ressorts.
2. Pour augmenter la tension, tourner

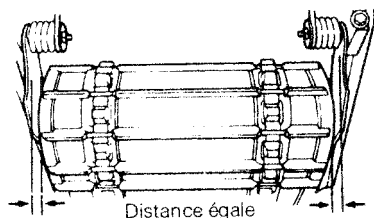
les boulons de réglage vers la droite. Pour la diminuer, tourner vers la gauche. S'assurer que les deux côtés sont réglés à la même tension.



3. Effectuer l'alignement.

○ **REMARQUE:** Le réglage de la tension et celui de l'alignement sont étroitement liés. Ne pas effectuer l'un sans l'autre.

Une fois la tension réglée, mettre le moteur en marche et faire tourner lentement la chenille. S'assurer que cette dernière est bien centrée et qu'elle tourne uniformément sur les roues dentées arrière. La distance entre les bords extérieurs de la chenille et les plaques de raccordement doit être la même des deux côtés. Un mauvais alignement entraînera l'usure prématurée de la chenille et des roues dentées.



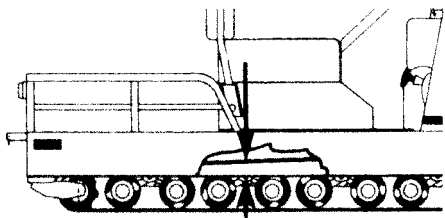
Alignement

1. **Arrêter le moteur.** Déterminer quel côté de la chenille est le plus rapproché de la plaque de raccordement et tourner le boulon de réglage vers la droite jusqu'à ce que la distance soit la même des deux côtés.
2. Resserrer fermement les écrous de blocage.
3. Faire démarrer le moteur. Faire tourner **lentement** la chenille et vérifier de nouveau l'alignement.

◆ **AVERTISSEMENT:** Avant de vérifier l'alignement, s'assurer qu'aucun objet ne risque d'être entraîné ou projeté par la chenille. Garder mains, pieds, outils, et vêtements éloignés d'elle.

Suspension à bogies (Alpine seulement)

Soulever l'arrière du véhicule. À l'aide d'une règle, vérifier la tension des chenilles à partir de l'avant-dernier bogie de la partie arrière.

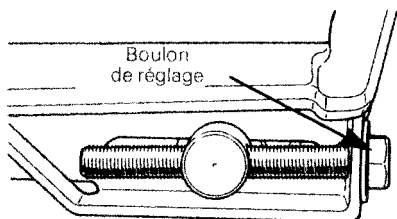


Voir la fiche technique du véhicule pour régler correctement la tension (distance entre le rebord inférieur de la chenille et la base du marchepied).

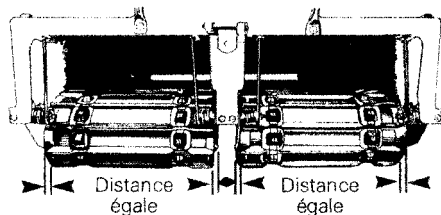
Pour régler la tension:

Desserrer les écrous de blocage (4) des ressorts des plaques de raccordement (situés du côté intérieur des ressorts).

Pour augmenter la tension, tourner les boulons de réglage vers la droite. Pour la diminuer, tourner vers la gauche.



Faire tourner **lentement** les chenilles; s'assurer qu'elles sont bien centrées et qu'elles tournent uniformément sur les roues dentées arrière. La distance entre les bords des chenilles et les plaques de raccordement doit être la même des deux côtés.



Pour régler:

Tourner le boulon de réglage intérieur vers la gauche pour rapprocher la chenille de la plaque de raccordement intérieure; vers la droite pour l'en éloigner.

Serrer les écrous de blocage des plaques de raccordement.

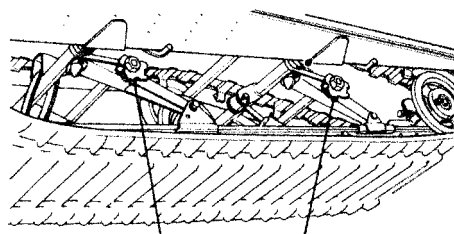
Faire tourner **lentement** les chenilles et vérifier de nouveau l'alignement.

◆ **AVERTISSEMENT:** Avant de vérifier l'alignement, s'assurer qu'aucun objet ne risque d'être entraîné par les chenilles. Garder mains, pieds, outils et vêtements éloignés d'elles.

Suspension à glissières

La suspension est réglable; à l'avant pour les conditions de surface et à l'arrière, selon le poids du conducteur.

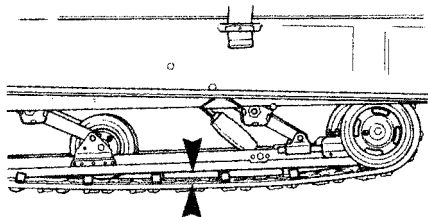
Lorsque les blocs de réglage avant sont au point le plus bas, le poids porte sur les skis. En les réglant à la position la plus élevée, on déplace la pression des skis à la chenille. Les blocs arrière sont réglés en fonction des préférences du conducteur.



▼ **ATTENTION:** Prendre soin de tourner les blocs de réglage de gauche dans le sens des aiguilles d'une

montre; ceux de droite dans le sens contraire. À chaque réglage, les blocs gauches et droits doivent être placés à la même hauteur.

Soulever l'arrière du véhicule et l'appuyer sur un support. Laisser la suspension se détendre normalement. Vérifier le jeu (voir fiche technique) entre la glissière et le rebord intérieur de la chenille. S'il y a trop de jeu, la chenille frottera sur le châssis.

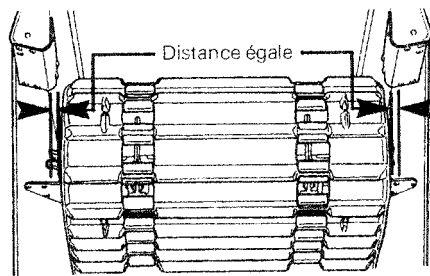


ATTENTION: S'il n'y en pas assez, la vitesse et le rendement en souffriront, et les pièces composantes de la suspension seront endommagées.

Ajuster la tension en serrant ou en desserrant les boulons de réglage situés du côté intérieur des roues de support arrière. S'il est impossible d'obtenir la tension adéquate, voir le concessionnaire.

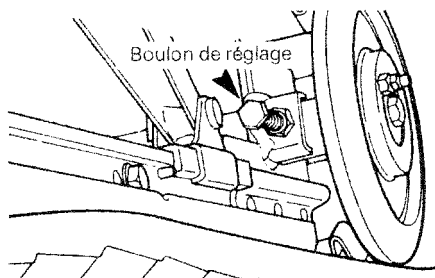
REMARQUE: Le réglage de la tension et celui de l'alignement sont étroitement liés. Ne pas effectuer l'un sans l'autre.

Faire démarrer le moteur et faire tourner **lentement** la chenille. Voir si celle-ci est bien centrée et tourne uniformément.



AVERTISSEMENT: Avant de vérifier l'alignement, s'assurer que la chenille est libre de tout élément pouvant être projeté hors de son champ de rotation. Tenir mains, pieds, outils et vêtements éloignés de la chenille.

Pour aligner la chenille, arrêter le moteur, desserrer les écrous et serrer le boulon de réglage du côté où la chenille est le plus près du châssis. Resserer les écrous de blocage et revérifier l'alignement.



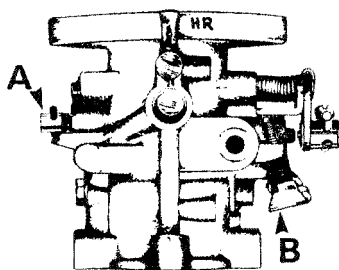
(H5) Réglage du carburateur

ATTENTION: Ne jamais circuler lorsque le silencieux d'admission est débranché. Il pourrait en résulter de graves dommages au moteur.

Étape seulement

Le réglage du carburateur comporte deux étapes:

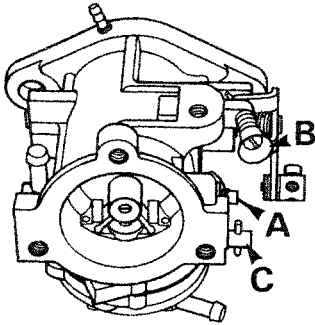
- A) Mélange du ralenti
- B) Ralenti



Alpine seulement

Le réglage du carburateur comporte trois étapes:

- A) Mélange du ralenti
- B) Ralenti
- C) Mélange de haute vitesse



A) Mélange du ralenti

Tourner complètement la vis du mélange du ralenti vers la droite (jusqu'à ce qu'une faible résistance se fasse sentir). La reculer ensuite selon les indications de la fiche technique.

ATTENTION: Pour tirer des charges lourdes comme, par exemple, un surfaceur, il est fortement recommandé d'enrichir le mélange du ralenti en tournant la vis de $\frac{1}{4}$ de tour supplémentaire vers la gauche.

B) Ralenti

Le moteur en marche et réchauffé, tourner la vis du ralenti vers la droite pour augmenter le régime du ralenti et vers la gauche pour le diminuer. Voir la fiche technique pour connaître le régime de ralenti adéquat.

C) Mélange de haute vitesse

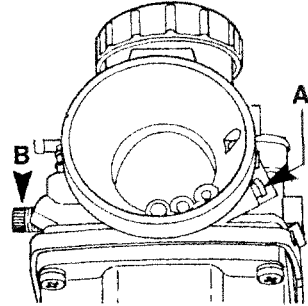
Le moteur **arrêté**, tourner la vis du mélange de haute vitesse à fond vers la droite (jusqu'à ce qu'une faible résistance se fasse sentir), puis la reculer selon les indications de la fiche technique.

AVERTISSEMENT: Le réglage final ne doit être effectué que par un concessionnaire autorisé.

Tous les modèles, sauf Élan et Alpine

Le réglage du carburateur comporte deux étapes:

- A) Mélange du ralenti
- B) Ralenti



A) Mélange du ralenti

Serrer complètement la vis du mélange du ralenti (jusqu'à ce qu'une faible résistance se fasse sentir) puis la reculer conformément aux données de la fiche technique.

B) Ralenti

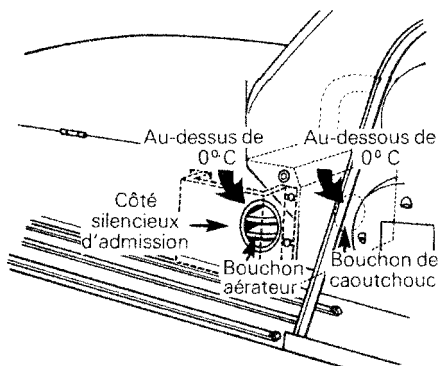
Tourner la vis du ralenti vers la droite jusqu'à ce qu'elle vienne en contact avec le tiroir d'accélérateur puis lui faire effectuer deux (2) autres tours (réglage préliminaire). Démarrer et laisser réchauffer le moteur, puis régler le régime du ralenti (voir fiche technique) en tournant la vis du ralenti dans un sens ou dans l'autre.

ATTENTION: Ne pas tenter de régler le régime du ralenti avec la vis du mélange du ralenti. Il pourrait en résulter de graves dommages au moteur. S'il est impossible d'obtenir le régime approprié, voir le concessionnaire.

Silencieux d'admission

Alpine seulement

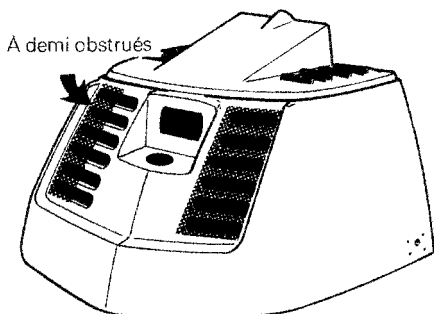
Lorsque la température dépasse 0° C (32° F), poser le bouchon de caoutchouc sur le côté moteur et le bouchon aérateur sur le côté du silencieux d'admission, de façon à créer une circulation d'air frais.



Lorsque la température est inférieure à 0° C (32° F) ou lorsque la neige est poudreuse, poser le bouchon de caoutchouc du côté silencieux d'admission et le bouchon aérateur du côté moteur pour que la chaleur dégagée par ce dernier soit dirigée vers le carburateur.

ATTENTION: Suivre ces directives à la lettre. Sinon, le moteur surchauffera ou il y aura formation de glace dans le carburateur.

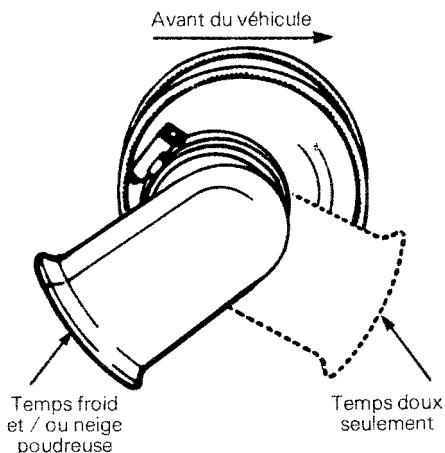
Volets d'aération avant



Pour circuler sur neige poudreuse, il est préférable d'obstruer les volets d'aération avant (voir illustration). Il faut cependant les dégager dès que la neige devient plus compacte ou que le moteur se réchauffe trop.

Tous les modèles, sauf élan et Alpine

Par temps froid et / ou pour circuler sur neige poudreuse, tourner le coude du silencieux d'admission vers l'arrière du véhicule. Ne le tourner vers l'avant que par temps doux.



(H7) Courroie d'entraînement

Examiner la courroie. S'assurer qu'elle n'est pas fendillée, effilée ou usée de façon inégale (usure d'un seul côté, etc.). L'usure inégale de la courroie provient souvent d'un mauvais alignement des poulies. Au besoin, voir le concessionnaire. Vérifier la largeur de la courroie. Si elle est inférieure aux données de la fiche technique, remplacer la courroie.

REMARQUE: Après l'installation d'une courroie d'entraînement neuve, il est fortement recommandé d'observer une période de rodage de 15-25 km (10 à 15 milles).

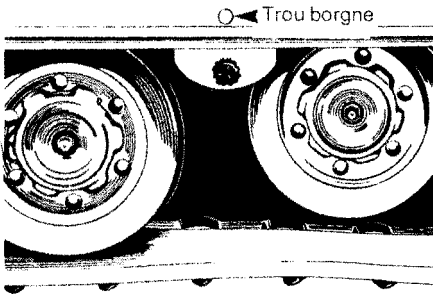
(H8) Mécanisme de direction

Vérifier la solidité des éléments du mécanisme de direction (bras de direction, boulons et barres d'accouplement, etc...) et les resserrer au besoin. Vérifier l'état des lisses de ski et des skis. Les remplacer au besoin.

Conseils pratiques (Alpine seulement)

Il est possible d'augmenter la manoeuvrabilité du véhicule en rehaussant les points d'attaches extérieurs des axes transversaux. À cet effet, des trous borgnes ont été prévus à environ 3.5 cm (1 3/8") au-dessus des trous d'origine.

Pour élever les bogies, compléter le perçage des trous avec une mèche de 5/16" de diamètre, enlever les vis retenant les axes au châssis et les fixer dans les trous supérieurs.

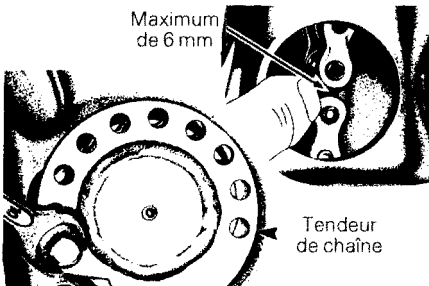


(M9) Tension de la chaîne d'entraînement (Alpine seulement)

Avant de vérifier la tension, faire avancer le véhicule, de façon à obtenir le jeu véritable. Vérifier la tension. Tourner la poulie menée de 1/2 tour vers la gauche et revérifier la tension.

Établir un jeu de 6 mm (1/4").

Enlever le boulon de fixation du tendeur de chaîne (le tendeur est placé à gauche de la partie inférieure de la boîte de vitesses).



Tourner le tendeur jusqu'à l'établissement de la tension voulue.

Bloquer le tendeur avec le boulon de fixation.

○ **REMARQUE:** Si le véhicule sert à transporter ou traîner de lourdes charges, il est préférable de modifier le rapport de démultiplication des engrenages. Pour ce, voir le concessionnaire.

(M1) Frein

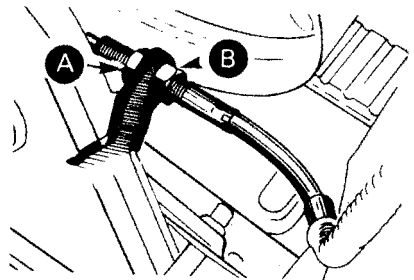
L'efficacité du freinage est un facteur essentiel de sécurité. Ne jamais circuler sans s'être assuré du bon fonctionnement du mécanisme.

◆ **AVERTISSEMENT:** Remplacer les garnitures de frein si elles ont moins de 5 mm (3/16") d'épaisseur. Voir le concessionnaire.

Élan seulement

Le freinage devrait être complet lorsque la manette se trouve à 2.5 cm (1 po) du guidon.

Pour effectuer un réglage sommaire, desserrer l'écrou A et serrer l'écrou B, ce qui aura pour effet d'augmenter le jeu de la manette. Pour diminuer le jeu, procéder de façon inverse.



Après avoir terminé l'ajustement sommaire, resserrer solidement les écrous A et B. Si le jeu demeure inadéquat, effectuer un ajustement plus poussé.

Pour ce, desserrer l'écrou retenant le câble au levier inférieur. Ajuster le câble à la longueur voulue, puis resserrer l'écrou. S'assurer que les écrous utilisés pour le réglage sommaire se trouvent à mi-chemin environ du câblage d'ajustement.

◆ **AVERTISSEMENT:** Toujours vérifier le fonctionnement du feu d'arrêt après l'ajustement du frein.

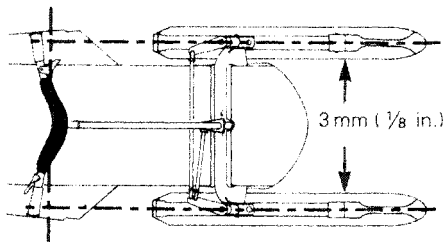
Frein autoréglable (Tous les modèles, sauf Élan)

Le mécanisme de freinage est autoréglable et ne requiert par conséquent aucun réglage périodique. Vérifier la course de la manette. Le freinage devrait être complet lorsque celle-ci se trouve à environ 13 mm ($\frac{1}{2}$ ") du guidon. Sinon, voir le concessionnaire.

(M2) Réglage de la direction

Élan

Les skis doivent avoir une divergence de 3 mm ($\frac{1}{8}$ "). Pour vérifier, mesurer la distance qui sépare les skis à l'avant et à l'arrière des ressorts à lames.



Pour ajuster:

dévisser les écrous de blocage de la barre d'accouplement la plus longue; tourner la barre d'accouplement à la main jusqu'à l'obtention de l'alignement prescrit; resserrer solidement les écrous.

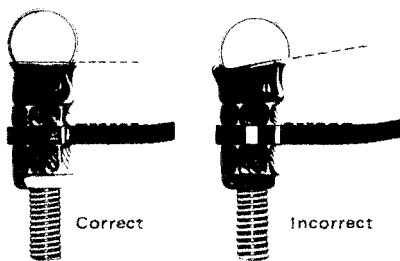
Le guidon doit en outre être à l'horizontale lorsque les skis sont orientés vers l'avant.

Pour le régler:

dévisser les écrous de blocage de la barre d'accouplement la plus courte;

tourner la barre d'accouplement à la main jusqu'à ce que le guidon soit à l'horizontale; resserrer solidement les écrous. Vérifier la solidité des boulons des bras de direction, de même que l'état des joints à rotules, etc.

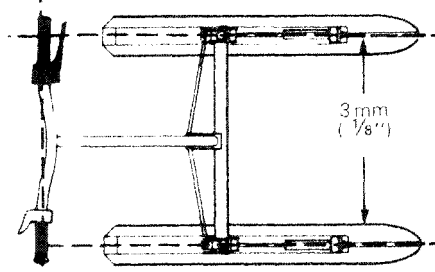
◆ **AVERTISSEMENT:** Le logement du joint à rotule sphérique doit être parallèle au bras de direction. Le maintenir en place pendant le serrage des écrous. S'assurer qu'au moins la moitié de la partie filetée du joint à rotule pénètre dans la barre d'accouplement.



Olympique, Everest et TNT

La divergence des skis doit être plus importante à l'avant qu'à l'arrière des ressorts à lames (3 mm ($\frac{1}{8}$ ") lorsque le guidon est en position horizontale).

IMPORTANT: Fermer l'avant des skis à la main, pour prendre le jeu du mécanisme.

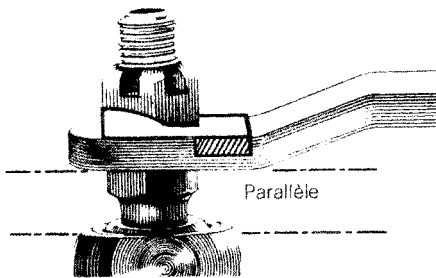


Pour ajuster:

dévisser les écrous de blocage des barres d'accouplement; tourner une barre d'accouplement ou les deux jusqu'à ce que les skis soient parallèles; éloigner de 1.5 mm ($\frac{1}{16}$ ") de chaque

côté, à l'avant des ressorts à lames, en faisant tourner les tendeurs; resserrer solidement les écrous de blocage contre les barres d'accouplement. Vérifier la solidité des boulons des bras de direction, de même que l'état des joints à rotules etc.

◆ **AVERTISSEMENT:** Le logement du joint à rotule doit être parallèle au bras de direction. Le maintenir en place pendant le serrage des écrous. S'assurer qu'au moins la moitié de la partie filetée du joint à rotule pénètre dans la barre d'accouplement.



Alpine

Le ski doit être perpendiculaire au guidon.

Pour l'aligner:

Enlever le boulon qui retient le guidon à la colonne de direction.

Enlever le guidon, de façon à découvrir l'extrémité cannelée de la colonne de direction.

Installer le guidon perpendiculairement au ski. Remettre le boulon et serrer à 4,1-4,8 kg-m (30-35 lb-pi).

○ **REMARQUE:** S'il est impossible d'aligner correctement les cannelures au guidon, déplacer le support inférieur de la direction (se servir des rainures prévues à cet effet).

(M3) Écrous de culasse

Le **moteur froid**, s'assurer que le serrage des écrous de culasse présente un couple uniforme. (Voir fiche technique du véhicule.)

IMPORTANT: Cette vérification doit s'effectuer après les cinq premières heures de marche.

(M4) Écroue du support moteur

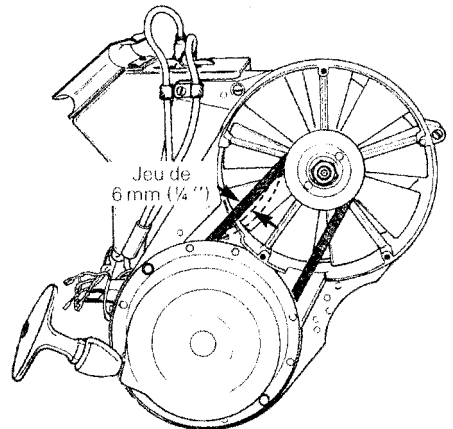
Vérifier la solidité des écrous. Les resserrer au besoin.

(M5) Attaches du silencieux

Le silencieux doit être solidement attaché. Vérifier les attaches. Remplacer les ressorts et / ou les resserrer au besoin.

(M6) Courroie du ventilateur (tous les moteurs à 2 cylindres, refroidis par ventilateur)

Examiner la courroie. S'assurer qu'elle n'est pas fendillée ou usée de façon inégale, etc. La courroie doit avoir un jeu de 6 mm (1/4").



Si la courroie semble endommagée ou si sa tension est inadéquate, voir le concessionnaire.

◆ **AVERTISSEMENT:** Toujours réinstaller le protecteur de ventilateur.

(M7) Inspection générale

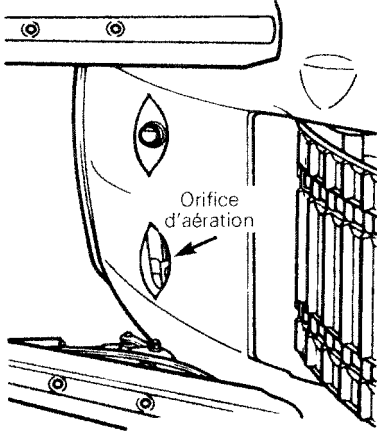
Vérifier les raccords et autres éléments du circuit électrique. S'assurer qu'il n'y a pas de fils dénudés ou d'isolations

défectueuses. Examiner soigneusement le véhicule et resserrer tous les boulons, écrous ou raccords. Vérifier l'usure des lisses de ski et des skis.

(M8) Système d'aération (Olympique)

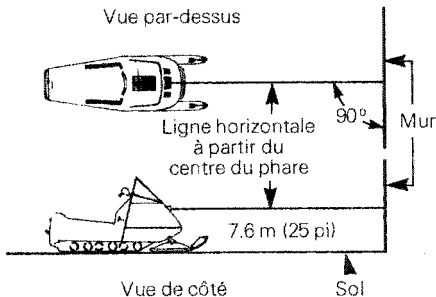
S'assurer que l'orifice d'aération situé dans la coque n'est pas obstrué. Son obstruction entraînerait une surchauffe du moteur.

○ **REMARQUE:** Vérifier plus souvent le système d'aération si le véhicule est utilisé sur des terrains accidentés ou en mauvais état.

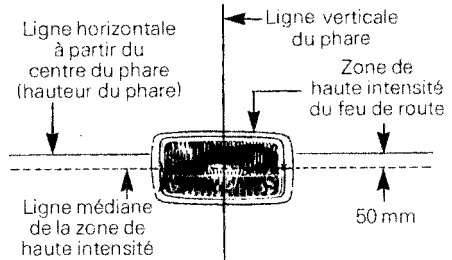


Visée du faisceau

L'angle de visée du phare a déjà été réglé avant la livraison. Toutefois, si une correction est nécessaire, placer le véhicule sur une surface plane à environ 7.6 m (25') d'un mur ou d'un écran.



Après avoir correctement réglé la suspension et allumer le feu de route, c'est-à-dire l'éclairage le plus puissant (dans le cas des véhicules à démarrage manuel, le moteur doit être en marche), s'assurer que le centre du faisceau lumineux du feu de route (zone de haute intensité) est à 50 mm (2") sous la ligne horizontale du phare. Le conducteur doit alors être assis sur son véhicule.



Pour effectuer un réglage, déposer la garniture chromée (s'il y a lieu) et serrer ou desserrer les quatre (4) vis de réglage.

Remplacement des ampoules

Si l'ampoule du phare est grillée, faire basculer le capot. Débrancher le connecteur du phare. Déposer l'enveloppe de caoutchouc, ouvrir les attaches de la douille et remplacer l'ampoule. Si le feu d'arrêt est grillé, enlever la lentille rouge et remplacer l'ampoule. Vérifier le fonctionnement de chaque feu après le remplacement des ampoules.

REMISAGE

Lorsqu'une motoneige demeure inutilisée pendant plus d'un mois (notamment en été), il faut la remettre convenablement et effectuer un certain nombre d'opérations: remplacer les pièces défectueuses, lubrifier les pièces mobiles, nettoyer le carburateur, charger la batterie et faire en sorte que, dans l'ensemble, le véhicule soit en ordre de marche lorsque le moment sera venu de s'en servir.

◆ **AVERTISSEMENT:** Effectuer toutes ces opérations de la façon décrite dans le présent manuel. Sauf indication contraire, le moteur doit alors être arrêté. Il est recommandé de faire réviser périodiquement par le concessionnaire les points mécaniques non couverts par ce manuel.

Chenille

Examiner la chenille. S'assurer qu'elle n'est pas fendillée, qu'il n'y manque aucun guide, et que les tiges de renfort ne sont pas brisées.

◆ **AVERTISSEMENT:** Ne pas rouler avec un véhicule dont la chenille est coupée, tordue ou endommagée.

Soulever l'arrière du véhicule et l'installer sur un chevalet. Pendant la période de remisage, la chenille ne doit pas être en contact avec le sol.

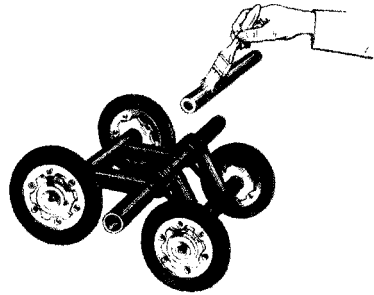
○ **REMARQUE:** Il faut tourner la chenille périodiquement (tous les 40 jours).

Suspension

Roues de bogies (Olympique 300)

Déposer les bogies. Dans le cas des modèles Olympique, noter la place respective de chacun. Retirer les axes transversaux et les remplacer au be-

soin. Les enduire de graisse basse température.



Graisser chaque roue et vaporiser un enduit protecteur sur les ressorts. À défaut, les essuyer avec un chiffon imbibé d'huile. Remonter les bogies et les remettre en place.

Lubrifier l'essieu arrière aux raccords de graissage.

Suspension à glissières

Enlever la saleté et la rouille. Graisser les roues de support aux raccords de graissage. Essuyer le surplus. Remplacer les glissières usées.

Skis

Nettoyer les skis et leurs ressorts. Graisser les jambes de skis aux raccords de graissage. Vérifier l'état des skis, des lisses et des ressorts. Les remplacer au besoin.

Commandes

Huiler les articulations du mécanisme de direction. Vérifier la solidité des boulons d'accouplement, des bras de direction et des joints à rotule, etc. Les resserrer au besoin. Huiler les articulations du frein.

◆ **AVERTISSEMENT:** Ne pas lubrifier la gaine des câbles d'accélérateur et / ou de frein. Ne pas répandre d'huile sur les garnitures de frein.

Vaporiser un enduit protecteur non graisseux sur toutes les connexions et les interrupteurs électriques. À défaut, utiliser de la vaseline.

Carter de la chaîne

Vidanger le carter et le remplir comme il se doit. Pour vidanger le carter (modèles Élan), déposer le bouchon de visite (bouchon du bas) et incliner le véhicule à gauche. Pour tous les autres modèles, déposer le couvercle du carter de la chaîne.

Boîte de vitesses (Alpine seulement)

Vidanger la boîte de vitesses et la remplacer de 454 ml (16 oz) d'huile à carter Bombardier. (Le bouchon de vidange est situé sous le châssis).



Poulie menée

Déposer le capot et la courroie d'entraînement. Nettoyer l'arbre de la poulie menée et l'enduire d'une légère couche de graisse type "basse température". Agir plusieurs fois sur la demi-poulie coulissante pour répartir le lubrifiant. Vaporiser de l'enduit protecteur sur les surfaces internes des poulies.

○ **REMARQUE:** Enlever la courroie d'entraînement pour toute la durée du remisage.

Poulie motrice

Nettoyer et vérifier la poulie motrice. Dans le cas des modèles Élan il faut en plus la lubrifier.

◆ **AVERTISSEMENT:** La lubrification de la poulie motrice ne doit être effectuée que par un concessionnaire autorisé. Ce dernier doit également démonter, nettoyer, vérifier et lubrifier la poulie s'il y a lieu à toutes les 100 heures de fonctionnement ou à la fin de chaque saison, selon la première des deux éventualités.

IMPORTANT: Les poulies motrices dont le sceau a été brisé par une per-

sonne autre qu'un représentant autorisé de Bombardier ne sont pas couvertes par la garantie.

Réservoir

Ouvrir le capot et siphonner l'essence du réservoir.

◆ **AVERTISSEMENT:** L'essence est un liquide inflammable et explosif. Toujours effectuer l'opération dans un local bien aéré. Ne pas fumer.

Carburateur

Pour empêcher la formation de dépôts, il faut assécher complètement le carburateur avant le remisage.

Débrancher le conduit d'admission du carburateur (dans le cas des véhicules munis d'un carburateur à flotteur, débrancher le conduit d'admission de la pompe d'alimentation), et faire tourner le moteur au ralenti jusqu'à épuisement complet du carburant.

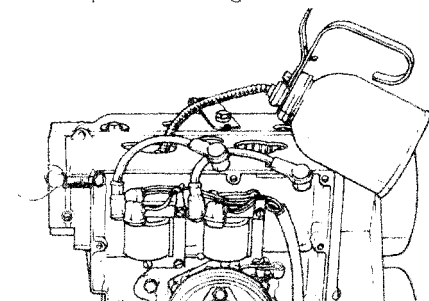
Modèles Élan et Alpine: actionner l'étrangleur et laisser tourner le moteur quelques instants pour éliminer le reste du carburant. Brancher le conduit d'admission précédemment débranché.

Lubrification des cylindres

Pour empêcher les parois des cylindres de rouiller, il faut lubrifier l'intérieur du moteur.

○ **REMARQUE:** Lubrifier les cylindres tous les 40 jours.

Retirer les bougies. À l'aide du câble du démarreur, amener le piston au point mort haut. Verser une cuillerée d'huile dans le puits de bougie.



Tirer lentement sur le câble du démarreur à quelques reprises.

S'il y a lieu, répéter les opérations décrites plus haut pour l'autre cylindre. Remettre les bougies en place.

▼ **ATTENTION:** Pour ne pas abîmer l'allumage, s'assurer que l'interrupteur est à la position d'arrêt.

Batterie (démarrage électrique)

Déposer la batterie; en nettoyer l'extérieur et les bornes avec du bicarbonate de soude et de l'eau. Rincer soigneusement.

▼ **ATTENTION:** Ne pas laisser le détersif pénétrer à l'intérieur de la batterie. Il pourrait dégrader l'électrolyte.

Vérifier le niveau de l'électrolyte. Remplir au besoin avec de l'eau distillée. Recharger la batterie (au moins tous les 40 jours lorsqu'elle est inutilisée).

◆ **AVERTISSEMENT:** La batterie dégage des vapeurs explosives. Effectuer la recharge dans un endroit aéré. Ne pas fumer. Éviter que l'électrolyte ne vienne en contact avec la peau.

Enduire les bornes de vaseline et remiser la batterie dans un endroit sec et frais.

IMPORTANT: Le manque d'entretien préventif peut entraîner l'annulation de la garantie.

Châssis

Nettoyer soigneusement le véhicule avec un détersif doux.

▼ **ATTENTION:** Ne jamais nettoyer les pièces en plastique avec un détersif fort, un solvant, un détergent abrasif ou du diluant à peinture. Toujours utiliser un détersif doux ou de l'alcool isopropyl.

Examiner le capot et effectuer les réparations nécessaires. Les trousse de réparation peuvent être obtenues chez le concessionnaire.

Si la peinture du châssis est éraflée, faire les retouches nécessaires. Vaporiser de l'enduit protecteur sur les parties non peintes du châssis. Cirer le capot.

○ **REMARQUE:** Ne cirer que les parties lustrées seulement. Toujours recouvrir le véhicule d'une bâche pour la durée du remisage, de façon à le protéger de la poussière.

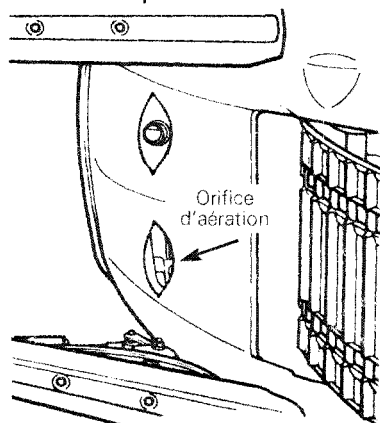
▼ **ATTENTION:** Si le véhicule est remisé à l'extérieur, le recouvrir d'une bâche opaque, sinon les finis tels que le plastique, la peinture, etc., seront avariés par les rayons ultra-violet du soleil.

Inspection générale

Vérifier les raccords et autres éléments du circuit électrique. S'assurer qu'il n'y a pas de fils dénudés ou d'isolations défectueuses. Examiner soigneusement le véhicule et resserrer tous les boulons, écrous ou raccords.

○ **REMARQUE:** Déposer la courroie d'entraînement pour la durée du remisage.

▼ **ATTENTION:** Dans le cas des véhicules Olympique, s'assurer que l'orifice d'aération situé dans la coque n'est pas obstrué afin que le système d'aération soit pleinement efficace.



MISE EN ORDRE

L'hiver approche et vous rêvez déjà à la première randonnée de la saison. Si vous avez bien observé des recommandations contenues dans la section "Remisage", la mise en ordre de votre motoneige sera relativement facile. Pour vous simplifier la tâche, nous avons établi une liste des vérifications que vous ou votre concessionnaire aurez à effectuer.

IMPORTANT: Observer les recommandations des passages marqués "avertissement" et "attention" qui s'appliquent aux dispositifs ou aux mécanismes à vérifier. Remplacer les pièces défectueuses avec des pièces d'origine Bombardier ou des équivalents approuvés.

VÉRIFICATIONS À EFFECTUER

Par le concessionnaire	●
Par le propriétaire	○
Changer les bougies	○
Vérifier le niveau d'huile du carter de chaîne ou de la boîte de vitesses	○
Vérifier les poulies, les nettoyer et, s'il y a lieu, les lubrifier	●
Vérifier l'alignement des skis et l'état des lisses de ski	○
Dans le cas des véhicules munis d'une cartouche filtrante, remplacer la cartouche	○
Vérifier la tension et l'alignement de la chenille	○
Lubrifier la suspension	○
Vérifier la courroie d'entraînement et l'installer	○
Vérifier l'état et le fonctionnement du câble de l'accélérateur	○
Vérifier l'état et le fonctionnement du frein	●
Vérifier les joints d'étanchéité	○
S'il y a lieu, vérifier la batterie, la nettoyer et l'installer	●
Régler l'allumage. S'il y a lieu, remplacer les contacts de rupteur	●
Vérifier le câblage (isolation des fils)	○
Vérifier l'état du câble du démarreur	○
Vérifier la solidité de tous les boulons, écrous et attaches	○
Faire le plein d'essence	○
Régler le carburateur	●
Vérifier l'état et la tension de la courroie du ventilateur (modèles à deux cylindres, à refroidissement par ventilateur)	○

INCIDENTS DE FONCTIONNEMENT

CONSTATATIONS	CAUSES PROBABLES	REMÈDES
Le moteur tourne mais ne démarre pas ou démarre difficilement	1. Le carburant ne parvient pas au moteur	Vérifier le niveau d'essence et faire le plein avec le mélange de carburant approprié. Vérifier si les conduits ne sont pas obstrués (cause 5)
	2. Bougies	Voir si les bougies sont encrassées ou défectueuses. Débrancher les bougies et les sortir. Brancher de nouveau les fils aux bougies et mettre celles-ci à la masse sur l'auvent du moteur ou sur la culasse en prenant soin de les tenir éloignées de l'orifice. Effectuer l'opération de la mise en marche du moteur et vérifier s'il y a des étincelles. Sinon, remplacer les bougies. Si l'ennui persiste, vérifier la cause no. 3.
	3. Allumage défectueux	Débrancher les fils des bougies, dévisser les capuchons et maintenir les fils à environ 3 mm ($\frac{1}{8}$ ") de la culasse. Essayer de faire démarrer le moteur; s'il n'y a pas d'étincelles c'est que le système d'allumage est défectueux. Ne pas essayer de réparer. Voir votre concessionnaire.
	4. Moteur noyé	Déposer les bougies humides et amener le commutateur d'allumage à la position OFF. Faire tourner le moteur manuellement. Installer des bougies neuves. Faire démarrer le moteur de la façon habituelle. Si l'ennui persiste, voir le concessionnaire.
	5. Conduits de carburant obstrués (eau ou saleté)	Vérifier l'état du filtre à essence et changer la cartouche filtrante s'il y a lieu. Vérifier l'état des conduits et la propreté du réservoir.
	6. Carburateur défectueux	Procéder d'abord au réglage élémentaire du carburateur. (Voir Entretien). Si l'ennui persiste, voir votre concessionnaire.
	7. Trop d'huile dans le carburant	Vidanger le réservoir et faire le plein avec le mélange approprié.
	8. Allumage	La synchronisation à l'allumage peut être défectueuse. Voir votre concessionnaire.
	9. Compression insuffisante du moteur	Un mélange de carburant trop pauvre peut provoquer l'usure excessive du moteur, causant ainsi une compression insuffisante. Voir immédiatement votre concessionnaire.
Le moteur ne tourne pas	1. Moteur grippé	Consulter votre concessionnaire. Le grippage du moteur est généralement causé par un manque de lubrification.

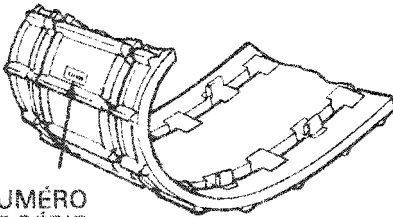
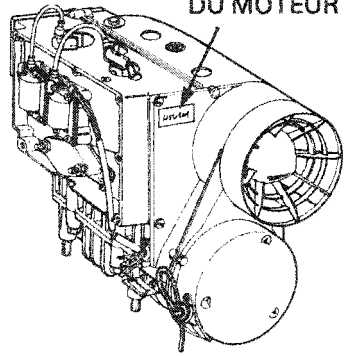
CONSTATATIONS	CAUSES PROBABLES	REMÈDES
Manque d'accélération ou de puissance du moteur	1. Bougies encrassées ou défectueuses	Voir la cause no 2 de la section "Le moteur tourne mais ne démarre pas ou démarre difficilement".
	2. Conduits de carburant obstrués	Vérifier le conduit de carburant. Voir la cause no 5 de la section "Le moteur tourne mais ne démarre pas ou démarre difficilement".
	3. Carburateur	Régler à nouveau le carburateur (Voir Entretien). Si l'ennui persiste, voir votre concessionnaire.
	4. Allumage défectueux	Vérifier d'abord les causes 2 et 3 ("Le moteur tourne mais ne démarre pas ou démarre difficilement"). Si l'ennui persiste, voir votre concessionnaire.
	5. Moteur	Si vous ne pouvez déterminer exactement la cause, voir le concessionnaire.
Le moteur a des retours de flamme	1. Bougies défectueuses	Vérifier la cause no 2. ("Le moteur tourne mais ne démarre pas ou démarre difficilement").
	2. Surchauffe du moteur	Mélange de carburant trop pauvre. Voir le concessionnaire.
	3. Allumage incorrect	Voir le concessionnaire.
Le moteur n'atteint pas sa vitesse maximale	1. Courroie d'entraînement	Vérifier si elle est usée ou défectueuse. La remplacer au besoin.
	2. Mauvais réglage de la chenille	Vérifier la tension et l'alignement de la chenille. Ajuster selon les spécifications. Voir Entretien.
	3. Moteur défectueux	Vérifier les causes 1 à 5 ("Manque d'accélération ou de puissance du moteur").
	4. Mauvais alignement des poulies	Voir le concessionnaire.

IDENTIFICATION DU VÉHICULE

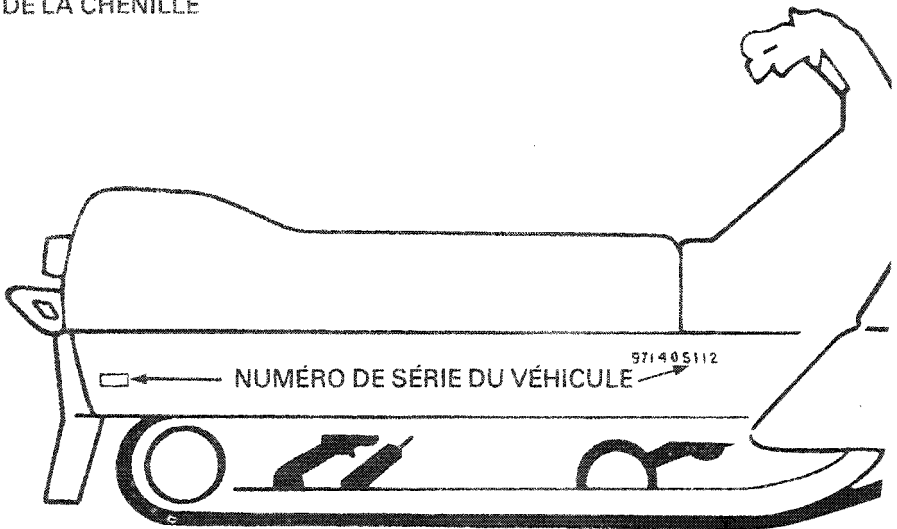
Pour une raison ou pour une autre, il se peut que vous ayez à produire, en certaines occasions, les numéros de série de votre motoneige (moteur, chenille, châssis). Ce serait le cas, par exemple, lors d'une réclamation à la garantie ou si votre véhicule était volé.

C'est pourquoi, nous vous indiquons la façon de retrouver facilement les numéros de série dont vous pouvez avoir besoin.

NUMÉRO DE SÉRIE DU MOTEUR



NUMÉRO DE SÉRIE DE LA CHENILLE



○ **REMARQUE:** Il est fortement recommandé de prendre note de tous les numéros de série de votre véhicule et de les transmettre à votre compagnie d'assurances. Cette précaution s'avérerait sûrement des plus utiles en cas de vol.

GARANTIE LIMITÉE — MOTONEIGES SKI-DOO

Bombardier Limitée, en tant que manufacturier, garantit chaque motoneige Ski-Doo® vendue comme véhicule **neuf et non utilisé** APRÈS LE 1ER MAI 1977 par un concessionnaire autorisé Ski-Doo® pour:

Au plus deux (2) saisons pour les modèles:

ÉLAN®, OLYMPIQUE*, T'NT® F/A - F/C, EVEREST® et ÉLITE® 1976, 1977, 1978 assujettis aux conditions suivantes:

La garantie **entre en vigueur le 1er décembre** de l'année de la vente si le véhicule a été vendu entre le **30 avril** et le **1er décembre** de la même année, ou à compter de la **date de vente** si celle-ci a été effectuée **entre le 1er décembre** d'une année et le **30 avril** de l'année suivante.

Cette garantie **expire au second 30 avril** suivant son entrée en vigueur.

Quatre-vingt-dix (90) jours consécutifs pour les modèles:

RV*, BLIZZARD® 6500 et ALPINE® 1976, 1977, 1978 assujettis aux conditions suivantes:

1. Si la livraison est effectuée après le **31 mars** d'une année et avant le **1er décembre** de la même année, la présente garantie de 90 jours **entrera en vigueur le 1er décembre** suivant la date de l'achat.
2. Si la livraison est effectuée le ou après le **2 janvier** mais avant le **31 mars** d'une année, toute portion non utilisée de la période de 90 jours sera reportée à l'hiver suivant, soit à compter du **1er décembre** de la même année.

Les modèles non mentionnés ci-haut sont couverts (s'il y a lieu) par la garantie du fabricant en vigueur au moment de la fabrication du véhicule.

CE QUE NOUS FERONS

Pendant la période de garantie, BOMBARDIER s'engage à réparer et / ou remplacer, à son choix, les pièces qui, dans des conditions normales d'usage et d'entretien, présenteront une défectuosité de matériau et / ou de fabrication. Le remplacement par une pièce d'origine BOMBARDIER et / ou la réparation sera effectuée sans frais de pièces ou de main-d'oeuvre, par un concessionnaire autorisé SKI-DOO.

EXCLUSIONS

Pièces et parties constituantes:

Toutes les pièces et / ou parties constituantes irrécupérables qui sont endommagées ou usées par suite d'une utilisation normale ou d'un manque d'entretien, sont exclues de la présente garantie.

Aux termes de cette garantie, BOMBARDIER ne s'engage nullement à effectuer une réparation ou un déboursé dans les cas suivants:

- s'il y a dommages à la suite de l'installation d'autres pièces que les pièces d'origine BOMBARDIER;
- s'il y a dommages causés par un manque à satisfaire aux règles d'entretien décrites dans le Manuel du conducteur qui accompagne chaque motoneige SKI-DOO, étant entendu que toutes les opérations d'entretien, y compris les frais de main-d'oeuvre, le coût des pièces, les lubrifiants, les mises au point et / ou les réglages seront aux frais du client;
- s'il y a dommages résultant d'un mauvais entretien ou d'un réglage inadéquat de l'ensemble de la poulie motrice, lequel, scellé à l'usine, ne peut être entretenu ou réparé que par un concessionnaire autorisé SKI-DOO;

- s'il y a dommages résultant de l'utilisation de la motoneige ailleurs que sur une surface enneigée;
- s'il y a dommages résultant d'un accident, d'un feu ou d'autres événements fortuits, d'une mauvaise utilisation du véhicule, d'un abus ou d'une négligence;
- si la motoneige a subi des modifications non approuvées par écrit par BOMBARDIER;
- si le propriétaire a dû subir des pertes comme, entre autres, les frais de transport, remorquage, appels téléphoniques, taxi, ou tous autres dommages indirects.

TOUT TRAVAIL SOUS GARANTIE SERA EFFECTUÉ À LA CONDITION SUIVANTE

Que le client présente au concessionnaire chargé du travail, la copie cartonnée de la Carte d'enregistrement de garantie SKI-DOO qu'il a reçue à l'achat de son véhicule.

GARANTIES EXPRESSES OU IMPLICITES

La présente garantie remplace expressément toute autre garantie légale ou contractuelle, expresse ou implicite de Bombardier Limitée, ses distributeurs et / ou ses concessionnaires autorisés. Dans le cas des ventes effectuées dans la province de Québec, s'il y a conflit entre les textes anglais et français de la garantie émise par Bombardier Limitée, les termes du texte français prévaudront; dans les cas de ventes effectuées à l'extérieur du Québec, ce sont alors les termes du texte anglais qui prévaudront.

Nul n'est autorisé à modifier, verbalement ou par écrit la présente garantie ni à offrir une autre garantie que la présente.

FACE À UN PROBLÈME

Face à un problème d'entretien ou à quelque autre difficulté, nous vous suggérons:

1. d'essayer de résoudre le problème avec votre concessionnaire ou son gérant de service;
2. si le concessionnaire ne peut résoudre le problème, d'écrire à votre distributeur régional (voir "Liste des distributeurs" dans le Manuel du conducteur);
3. si votre cas n'est toujours pas réglé, de nous écrire finalement à:

Bombardier Limitée
Relations avec la clientèle
Groupe des Produits récréatifs
Valcourt, Québec, Canada, J0E 2L0

Bombardier Limitée se réserve le droit de modifier n'importe quand sa politique de garantie, sans pour autant avoir à modifier la garantie des véhicules déjà vendus.

Mars 1977

Bombardier Limitée
Valcourt, Québec, Canada, J0E 2L0

*Marque de commerce de Bombardier Limitée.

®Marque déposée de Bombardier Limitée.

TABLEAU RÉCAPITULATIF DE LA GARANTIE "DEUX SAISONS" DE BOMBARDIER POUR MOTONEIGES *

EXEMPLES	Mois les mieux désignés pour l'achat de votre motoneige Bombardier											
	MAI	JUIN	JUIL.	AOÛT	SEPT.	OCT.	NOV.	DEC.	JAN.	FEV.	MARS	AVRIL
Durée maximum de la garantie												
Date d'achat: 1er mai 1977												
Expiration de la garantie: 30 avril 1979												
Date d'achat: 1er janvier 1978												
Expiration de la garantie: 30 avril 1979												
Date d'achat: 1er août 1977												
Expiration de la garantie: 30 avril 1979												

* Voir le texte de garantie



QUESTIONS LES PLUS FRÉQUENTES

Q: Pourquoi ma motoneige doit-elle être enregistrée? Car en fait, ma facture atteste la date d'achat de mon véhicule.

R: L'information fournie par la Carte d'enregistrement de garantie est emmagasinée dans un ordinateur qui, par la suite, traitera toutes les réclamations sous garantie. Sans cette information, nous ne pouvons reconnaître la garantie ni communiquer aux clients un éventuel rappel.

Q: Comment puis-je savoir si mon véhicule a été enregistré auprès du fabricant?

R: Lorsque vous achetez une motoneige, le concessionnaire doit remplir et signer la Carte d'enregistrement de garantie, puis la faire parvenir au fabricant. La copie cartonnée de cette carte est pour vous la preuve de l'enregistrement de votre véhicule.

Recreational Products Produits Récréatifs		CUSTOMER WARRANTY REGISTRATION ENREGISTREMENT DE LA GARANTIE		
Model No./No du Modèle	Serial No./No de série	Engine Ser. No./No Sér. du Moteur	Track Ser. No./No Sér. Chen.	
<input type="text"/>	<input type="text"/>	* <input type="text"/>	* <input type="text"/>	
Dealer's Name Nom du Concessionnaire	Distributor Code Code du distribut.	Dealer Code/ Code du concess.	Date of Sale/ Date de la vente	
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	
Customer Name Mr./M. Nom du client	Mrs./Mme Miss/Mlle	First Name/Prénom	Family Name/Nom de famille	
<input type="text"/>		<input type="text"/>	<input type="text"/>	
Address/Adresse		<input type="text"/>		
City/Ville		<input type="text"/>		
State/Province—Zip code/Code postal		<input type="text"/>		
 		Manufacturer's copy / Copie du manufacturier		Part no. / No de pièce 484 0293 00
* If applicable / s'il y a lieu				

Q: Si je vends ma motoneige pendant que la garantie est encore en vigueur, le nouveau propriétaire pourra-t-il bénéficier du reste de la période de garantie?

R: Oui, pourvu que le véhicule ait déjà été enregistré auprès du fabricant.

Q: J'ai acheté ma motoneige dans la province de Québec, mais c'est en Ontario que je l'utilise. Est-ce que le concessionnaire de ma région en Ontario peut accepter d'effectuer sur ma motoneige les travaux couverts par la garantie?

R: *Oui, n'importe quel concessionnaire en Amérique du Nord peut effectuer les réparations couvertes par la garantie, à condition que le client lui présente sa Carte d'enregistrement de garantie.*

Q: Pourquoi les fabricants de motoneiges ne garantissent-ils pas les pistons grippés, rayés ou fondus?

R: *Nous savons par nos essais et par expérience que ces bris de piston ne peuvent résulter que d'une détonation ou de l'allumage prématuré, deux causes directement reliées aux facteurs suivants et qui, par conséquent, échappent au contrôle du fabricant.*

- ⊗ *Réglages pauvres du carburateur.*
- ⊗ *Utilisation d'essence sans plomb, à basse teneur en plomb, ou ordinaire, alors que le fabricant recommande l'essence super.*
- ⊗ *Mélange huile / essence inadéquat (trop d'huile ou pas assez).*
- ⊗ *Utilisation d'huiles de peu de qualité, d'huiles pour moteurs hors-bord ou d'huiles minérales ordinaires.*
- ⊗ *Dépose du silencieux d'admission.*
- ⊗ *Retard ou avance à l'allumage.*
- ⊗ *Bougie(s) d'un degré thermique inadéquat.*

Q: Où puis-je trouver les renseignements concernant la lubrification et l'entretien de ma motoneige?

R: *Dans le Manuel du conducteur.*

Q: En parcourant le texte de la garantie, je constate que les pièces irrécupérables ne sont pas couvertes par la garantie. Quelles sont exactement ces pièces irrécupérables?

R: *Ce sont les pièces sujettes à l'usure par suite d'une utilisation normale, comme par exemple: les ampoules électriques, les bougies, les garnitures de frein, les courroies, les sabots de déplacement de la suspension, les lisses de ski, etc...*

LORSQUE VOUS ACHETEZ...

Un de nos produits, vous avez droit à un

BON SERVICE — du produit lui-même

BON SERVICE — du concessionnaire qui vous l'a vendu.

ALORS..., si vous n'êtes pas satisfait du **PRODUIT** ou du **SERVICE**, nous vous suggérons de:

1

retourner au département de service de votre concessionnaire et de discuter de votre problème avec le gérant. S'il ne peut le résoudre, il voudra peut-être amener le gérant des ventes ou le gérant général dans la discussion.

Si... votre concessionnaire ne peut régler la question,

2

vous pouvez écrire à votre distributeur régional, dont le nom apparaît à la page suivante.

EXPOSEZ CLAIEMENT LES FAITS.

Inscrivez:

- le numéro d'identification du véhicule,
- la date d'achat,
- le nom et l'adresse du concessionnaire,
- vos nom, adresse et numéro de téléphone,
- le problème précis.

Votre cas recevra immédiatement l'attention du département de service du distributeur.

TOUTEFOIS...., si votre cas n'est toujours pas réglé, vous pouvez écrire à:

3

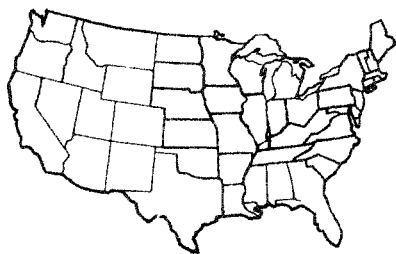
**Bombardier Limitée,
Valcourt, Québec, Canada J0E 2L0
A / S Relations avec la clientèle**

et fournir tous les détails nécessaires (y compris le nom des personnes que vous avez consultées auparavant).

Il y aura alors révision de votre cas et des instructions seront fournies à la personne directement responsable du service de nos produits dans votre région; ou nous pourrions communiquer directement avec vous.

SOUVENEZ-VOUS: plus vite vous nous informez de votre problème, plus vite nous pouvons l'étudier.

LISTE DES DISTRIBUTEURS



DISTRIBUTEURS CANADIENS

ALPINE DISTRIBUTORS LIMITED
3206 — 26th Street
C.P. 159
Vernon, Colombie-Britannique V1T 6M2
(604) 545-1314
Colombie Britannique

BOMBARDIER LIMITÉE
DISTRIBUTEUR DE L'EST DU CANADA
(Division Atlantique)
C.P. 670
Shediac, Nouveau-Brunswick E0A 3G0
(506) 532-4454
Îles-de-la-Madeleine, Nouvelle-Écosse, Nouveau-Brunswick,
Île-du-Prince-Édouard

BOMBARDIER LIMITÉE
DISTRIBUTEUR DE L'EST DU CANADA
Valcourt, Québec, J0F 2L0
(514) 532-2211
Québec, est de l'Ontario

BOMBARDIER LIMITÉE
DIVISION DE DISTRIBUTION DE L'EST DU CANADA
Zone de l'Ontario
28 Currie
Barrie, Ontario L4M 4S2
(705) 726-8600
Ontario (à l'exception de la région est de la province)

BROOKS EQUIPMENT LIMITED
1616 King Edward
C.P. 995
Winnipeg, Manitoba R3C 2U8
(204) 633-7247
Manitoba, Saskatchewan

COMPAGNIE DE LA BAIE D'HUDSON
165 boul. Hymus
Pointe-Claire, P.Q. M4W 1A8
(514) 697-8500
Territoires du Nord-Ouest, District de Franklin, Keewatin

J.W. RANDALL LIMITED
West Street
C.P. 757
Corner Brook, Terre-Neuve A2H 6G7
(709) 634-3533
Terre-Neuve, Labrador

TRACT EQUIPMENT LIMITED
14325, 114th Avenue
Edmonton, Alberta T5M 2Y8
(403) 452-9910
Alberta, District de Mackenzie, Yukon, Territoires du Nord-Ouest

DISTRIBUTEURS AMÉRICAINS

CRAIG TAYLOR EQUIPMENT CO.
733 Whitney Road
P.O. Box 3338
Anchorage, Alaska 99501
(907) 272-5577
Alaska

ELLIOTT & HUTCHINS INC.
Fast Main Street Road
Malone, New York
(518) 483-4411
New York, Massachusetts, Connecticut, Rhode Island,
Pennsylvanie, New Jersey, Maryland, Delaware, District de
Columbia

TIMBERLAND MACHINES INC.
10 Main St., North
Lancaster, New Hampshire 03584
(603) 785-4738
Maine, New Hampshire, Vermont

BOMBARDIER CORPORATION
4505 West Superior Street
P.O. Box 6106
Duluth, Minnesota 55806
(218) 628-2881
Dakota du Nord, Dakota du Sud, Minnesota, Wisconsin, Iowa,
Illinois, Missouri, Michigan, Indiana, Ohio, Tennessee, Kentucky,
Virginie de l'ouest

BOMBARDIER WEST INC.
609 West Broadway
Idaho Falls, Idaho 83401
(208) 523-6870
Californie, Nevada, Montana, Idaho, Wyoming, Utah, Colorado,
Nouveau Mexique, Arizona, Kansas, Nebraska, Washington,
Oregon

DISTRIBUTEURS À L'ÉTRANGER

BOMBARDIER-ROTAX GmbH
Division Vienne, C.P. 86
Donaufelderstrasse 73-79
1210 Vienne,
Autriche

COLBJORNSEN & CO. A / S
C.P. 80, 1341 Bekkestua,
Norvège

KY LAATUVAUNU
Italahdenkatu 25
SF-00210 Helsinki 21
Finlande

MOVAC AB
Östra Radhusgatan 2,
902 49, Umeå
Suède

CHANGEMENT D'ADRESSE • TRANSFERT DE PROPRIÉTÉ

Tout changement d'adresse ou tout transfert de propriété doit être signalé au fabricant. Pour ce, remplir et retourner la carte appropriée. Nous pourrions ainsi maintenir nos dossiers à jour, ce qui nous permettra d'entrer en contact avec vous si besoin est.

CHANGEMENT D'ADRESSE

NUMÉRO DE SÉRIE DU VÉHICULE

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

ANCIENNE ADRESSE

NOM

NO

RUE

APP.

VILLE

ÉTAT / PROVINCE

CODE POSTAL

NOUVELLE ADRESSE

NOM

NO

RUE

APP.

VILLE

ÉTAT / PROVINCE

CODE POSTAL

TRANSFERT DE PROPRIÉTÉ

NUMÉRO DE SÉRIE DU VÉHICULE

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

Les droits de propriété de ce véhicule sont transférés

DE:

NOM

RUE

NO

APP.

VILLE

ÉTAT / PROVINCE

CODE POSTAL

À:

NOM

NO

RUE

APP.

VILLE

ÉTAT / PROVINCE

CODE POSTAL





BOMBARDIER LIMITÉE
CENTRE D'ADMINISTRATION DE LA GARANTIE
VALCOURT, QUÉBEC
CANADA, J0E 2L0

BOMBARDIER LIMITÉE
CENTRE D'ADMINISTRATION DE LA GARANTIE
VALCOURT, QUÉBEC
CANADA, J0E 2L0

